

A brûle-pourpoint

DRUMMONDVILLE — Le spectacle que devait offrir Gilbert Bécand, ce soir, à Drummondville, a été remis. C'est en effet ce qu'a révélé, hier soir, M. Marcel Labbé, qui a spécifié que Gilbert Bécand, à cause d'une laryngite aiguë, a dû contremander tous ses tours de chant depuis le début de la semaine. M. Labbé a cependant confirmé que le spectacle n'est pas annulé, mais tout simplement remis à une date ultérieure.

O-O-O-O-O
L'Association des Voyageurs de commerce de Drummondville tiendra, demain soir, samedi, sa soirée mixte annuelle en l'honneur du président sortant de charge. Le président qui sera honoré cette année est M. Eddy Couture, qui a présidé aux destinées de cet organisme durant la dernière année.

O-O-O-O-O
Cette soirée a pour but de remercier le président sortant de charge de son dévouement, en plus de donner une occasion à tous les membres et leurs épouses de fraterniser. La soirée sera tenue au Manoir Drummond, demain soir.

O-O-O-O-O
Comme autre activité, les voyageurs se préparent à former une équipe de hockey qui disputera, au cours de la saison d'hiver, plusieurs parties d'exhibition, tout en n'appartenant à aucun circuit régulier. Les voyageurs tiendront leur première pratique dimanche, de midi à 1h30, à l'arena de Richmond.

O-O-O-O-O
Les Joyeux campeurs de l'Est du Québec, un club de campeurs de Drummondville, tiendra sa danse annuelle demain soir, samedi, le 16, à la salle Roger, sur le boulevard St-Joseph. Tous les membres et leurs amis sont invités. La danse sera sous la présidence de Gratien Gagnon, le président du club.

O-O-O-O-O
A chaque réunion du club Optimiste, l'entrain est de la partie, et la période réservée aux amendes est toujours des plus actives. Un membre qui "y goûte" particulièrement à cette période est sans contredit l'optimiste Hervé Savoie, qui, par trop grande politesse, persiste à appeler ses confrères Monsieur, alors que les règlements du club spécifient que le membre doit être appelé par son nom.

O-O-O-O-O
Jacques Côté, président des Royaux de Drummondville, de la ligue provinciale de baseball, a déclaré hier que la campagne "misez et gagnez avec les Royaux" remporte un franc succès alors que les directeurs auraient recueilli \$13,000 en 4 jours. L'objectif est de \$30,000.

O-O-O-O-O
Me Yvon Pinard, sans doute effrayé par l'arrivée de la première neige a décidé de partir pour les pays plus chauds... c'est ainsi qu'il s'envolera samedi pour la Floride ou, pendant une semaine, il se promet de se reposer et se faire griller au soleil, en pensant malicieusement aux amis obligés de pelleter de la neige...

O-O-O-O-O
Les Lions de Drummondville tiendront également, demain soir, leur danse annuelle à l'hôtel-motel Albatros, de Drummondville, pour les membres et leurs amis.

O-O-O-O-O
Les Optimistes ne tiendront pas de souper mercredi prochain, mais auront tout de même leur réunion hebdomadaire, comme chaque semaine. La réunion se tiendra toutefois à la salle Dow, sur le boulevard St-Joseph, sous la présidence de Réjean Bergeron.

O-O-O-O-O
Par contre, les Optimistes auront un souper samedi, le 23 novembre, à 6h30 du soir, à la suite de la réunion régulière de la zone n° 5.

Chronique municipale

DRUMMONDVILLE-SUD (AP) — Le nouveau maire de Drummondville-Sud, Me Roger Parenteau, a félicité l'assistance, au cours de la première séance du nouveau conseil. On remarquait la présence de nombreux contribuables.

Dépenses mensuelles

Les dépenses du mois d'octobre, à Drummondville-Sud, s'élevaient à \$29,188.73. Le total des dépenses occasionnées par des règlements s'élevait à \$4,106.28. Le nouveau maire a fait preuve de réserve à la lecture des comptes courants. Il a déclaré qu'il n'accepterait pas les comptes sans voir préalablement certaines factures.

Permis de construction

Plus de 12 permis de construction ont été émis en octobre, à Drummondville-Sud, pour un total d'investissement de \$581,500. Ces permis comprennent 37 nouvelles unités de logement, dont la presse locale a fait largement état dernièrement.

Obligation

La ville de Drummondville-Sud a décidé de remettre le montant d'une obligation de \$500 à M. Marcel Blanchard. Cette obligation a été volée, il y a plusieurs années, et aucun coupon n'a été changé depuis. L'obligation est échue depuis octobre 1968.

Egouts

L'ingénieur Robert Savoie a calculé qu'il en coûterait \$5,826.70 pour installer une ligne spéciale d'égouts qui desservirait les logements à prix modiques qui sont construits sur la rue St-Aimé. Les conseillers ont décidé de rencontrer le propriétaire de l'immeuble, M. Houle, afin de discuter de ce problème. Selon les calculs effectués sur le terrain du futur immeuble, la sortie des égouts est à un niveau inférieur à la rue St-Aimé.

Pro-maire

M. Henri Montigny, échévin au siège 5, a été nommé pro-maire. L'une de ses premières tâches sera de représenter Drummondville-Sud à la remise de la charte au club Kiwanis, samedi soir, le 16 novembre.

Dénégement

Le ministère provincial de la Voirie a renouvelé le contrat de déneigement du boulevard Brobeuf à Drummondville-Sud. Le ministère accorde une subvention de \$1,020 à la municipalité, en vue de ces travaux.

Auto-patrouille

Le chef de police de Drummondville-Sud, M. Aimé Belair, a signalé à l'attention des conseillers municipaux que l'auto-patrouille numéro 9 roule avec une transmission brisée. Apparemment que le moteur ne peut supporter des vitesses supérieures à 50 milles à l'heure. Un estimé des réparations a été autorisé par le conseil.

Monument géodésique

Le ministère des Terres et Forêts, par l'entremise de l'arpenteur Jean-Maurice Lemaire, a averti Drummondville-Sud qu'un monument géodésique sera construit dans les limites de cette municipalité. Des lignes sont présentement tirées à cet effet. Me Roger Parenteau a signalé qu'il n'existe que six monuments de ce genre au Canada. Ces études servent à mesurer la forme et les mesures de la terre.

Egouts

Selon l'ingénieur Robert Savoie, le raccordement du système d'égout à la future école polyvalente coûtera \$7,316.22. Les conseillers ont pris connaissance de cette information et ont décidé d'attendre évidemment les travaux préliminaires, avant d'entreprendre quoique ce soit.

"Je m'appelle François Sigouin" sera repris au Centre culturel

DRUMMONDVILLE, (DGP) — La pièce de Jacques Hébert, "Je m'appelle François Sigouin" sera reprise dimanche, le 17 novembre, à 8 heures 30, au Centre culturel de Drummondville.

En plus d'être éditeur, Jacques Hébert est aussi un auteur prolifique. Quelques-unes de ses publications ont fait scandale, plus particulièrement son dernier livre, un roman au titre provocant, "Les écouants", qui a connu un grand succès. C'est de cet ouvrage que fut tiré "Je m'appelle François Sigouin", pièce en deux actes.

Cette pièce sera mise en scène

UN TROU DANS LE PLAFOND: VOL DE \$15,000 DE BIJOUX

Par André Poudrier

DRUMMONDVILLE — Des bandits ont profité de la nuit du 13 au 14 novembre pour percer un trou dans le plancher d'un appartement inhabité (au-dessus) et voler pour plus de \$15,000 de bijoux de valeur à la Bijouterie Robert située au 130 de la rue Hériot, à Drummondville.

Bien que le bilan exact du vol n'ait pas encore été effectué, le propriétaire de la bijouterie, M. Robert Karunum, prévoyait, hier après-midi, s'être fait voler pour plus de \$15,000 en montres-bracelets pour hommes et femmes, en jupes et en bagues de fiançailles.

Le vol a été constaté par l'employée de la bijouterie qui, en voulant débarrasser la porte centrale, comme tous les matins, s'est aperçu avec stu-

pefaction qu'elle était débarée. Poursuivant ses investigations, elle vit immédiatement la caisse enregistreuse éventrée qui gisait sur le plancher.

Alerte, le propriétaire de la bijouterie se rendit sur place et constata un trou dans le plafond. Les voleurs ont gravi l'escalier latéral à la bijouterie de M. Karunum et ont pénétré par effraction dans l'appartement, au-dessus de la bijouterie. Cet appartement sert de pièce à rebus.

Les bandits ont taillé un trou dans le plancher de l'appartement, à l'abri des regards. Une fois à l'intérieur de l'établissement, les voleurs ont choisi leur marchandise, éventré le tiroir caisse et laissé 33 cents.

Après leur larcin, les auteurs du vol ont tout simplement emprunté la porte prin-

cipale et filé à l'anglaise.

Selon un premier inventaire, une centaine de montres pour hommes, 75 montres pour dames, une centaine de jupes et 88 ensembles de bagues de fiançailles ont disparu des étagères. La caisse-enregistreuse contenait \$29.58. En remettant un peu d'ordre, le propriétaire de la bijouterie a retrouvé 33 cents noires sur le plancher de l'établissement.

Les détectives de la Sûreté municipale de Drummondville ont ouvert une enquête en marge de cette affaire et poursuivent leurs investigations. On demande à la population d'être à l'affût d'offres de bijoux à bon marché. Il est certain que les voleurs vont tenter de revendre le produit de leur vol. Toute information devra être communiquée à la Sûreté municipale de Drummondville.



TROU DANS LE PLANCHER — Le propriétaire de la bijouterie Robert, M. Robert Karunum, montre où les voleurs ont percé un trou, dans le plancher du premier étage, pour s'infiltrer, à l'abri des regards, jusqu'au rez-de-chaussée.

(Photo La Tribune, Drummondville)



LA BIJOUTERIE — On voit ici l'escalier qu'ont probablement emprunté les voleurs à la faveur de la nuit, pour s'introduire par effraction au-dessus de la bijouterie. La vitre de la porte au haut de l'escalier a été brisée. Après leur forfait, les voleurs sont ressortis par la porte principale, au rez-de-chaussée.

(Photo La Tribune, Drummondville)

Drummondville-Sud sous le coup d'une mise en demeure

DRUMMONDVILLE - SUD, (AP) — Des citoyens de Drummondville-Sud ont mis en demeure le conseil de cette municipalité d'ordonner la démolition de la maison de Mlle Marthe Dionne, sise au 605 de la 109e avenue, dans les cinq prochains jours sinon un bref sera émis par un tribunal pour que la mise en demeure soit respectée.

"La ville ne peut rien faire d'autre, de déclarer Me Parenteau, qu'accepter réception de la mise en demeure. Un permis de rénovation a été accordé à Mlle Dionne, conformément aux règlements de zonage. La municipalité a cependant alloué un délai supplémentaire pour les réparations, alors que le règlement de zonage ne le permet pas."

"Par contre, de continuer le maire de Drummondville-Sud, la ville ne peut pas invalider le permis puisque les travaux de réparation, par une coïn-

cidence bizarre, ont commencé lundi dernier. Les demandeurs, un groupe de contribuables de Drummondville-Sud, ont parfaitement le droit d'initier des procédures judiciaires à la municipalité pour ne pas avoir agi conformément au règlement de zonage en accordant un délai."

Me Parenteau a tenu à souligner qu'un avis de cessation des travaux de réparation a été envoyé à Mlle Dionne. Il s'agissait de la seule initiative que pouvait se permettre la ville de Drummondville-Sud dans les circonstances.

Accusé de réception
Devant l'impossibilité d'agir de quelque façon, les conseillers municipaux ont simplement accusé réception de la mise en demeure.

"La loi suivra son cours, a ajouté Me Roger Parenteau. On ne peut rien faire d'autre qu'attendre, a souligné l'ac-

Semaine d'appréciation de la jeunesse: trophées du club Optimiste à 10 jeunes

DRUMMONDVILLE (AR) — Le club Optimiste de Drummondville, dont la principale oeuvre est de s'occuper des jeunes, a tenu, cette semaine, sa soirée annuelle d'appréciation de la jeunesse, et a rendu hommage, par la même occasion, à dix jeunes de Drummondville qui se sont particulièrement distingués, au cours de l'année, dans différentes sphères.

Cet hommage aux jeunes a été rendu à l'occasion du souper-réunion mensuel du club, et les parents des jeunes ainsi honorés avaient été invités à accompagner leur enfant à cette festivité.

Honorés

Les jeunes qui furent ainsi

honorés, au cours de la semaine d'appréciation de la jeunesse, sont:

Robert Duval, 11 ans, qui a été, cet été, élu maire des terrains de jeux de Drummondville, Yves Lamontagne, 12 ans, Roger Mondou, 11 ans, Denis Poirier, 12 ans, André Milot, 12 ans, et Gilles Turcotte, 13 ans, dont les noms ont été soumis comme écoliers modèles possédant un esprit d'équipe et un rendement académique supérieur, Yvon Drollet, 12 ans, et Gérard Duhamel, 14 ans, qui se sont distingués particulièrement dans les ligues mineures de baseball, l'été dernier, Pierre Baril, 19 ans, président du conseil étudiant du secondaire V ainsi

que Michel Joneas, directeur du journal étudiant Le Maraudeur, au service de toute la gent étudiante de la régionale St-François, et photographe amateur.

Les jeunes qui furent ainsi

honorés ont reçu chacun un trophée pour souligner cet honneur et ont également été appelés à prendre place à la table d'honneur.

La remise des trophées a été présidée, tout comme le souper, par Réjean Bergeron, président du club. Il fut assisté dans son travail par le président ex officio Jean-Claude Boucher et le président de l'oeuvre du petit gars, Gilles Charest.



APPRECIATION DE LA JEUNESSE — Les Optimistes de Drummondville, en marge de la semaine d'appréciation de la jeunesse, ont procédé à une remise de trophées à dix jeunes qui se sont particulièrement distingués au cours de l'année. Sur cette photo nous reconnaissons deux jeunes qui ont reçu des trophées, soit Gerald Duhamel et Yves Lamontagne, en présence de Gilles Charest, à gauche, président du comité du petit gars et de Réjean Bergeron, à droite, président du club Optimiste.

(Photo La Tribune, Drummondville)

Economie de \$53,000

625 étudiants ne seront plus transportés par la Régionale

DRUMMONDVILLE, (DGP) — Quelque 625 étudiants ne bénéficieront plus du service de transport de la Régionale St-François. Ces étudiants ne seront plus transportés parce que la régionale s'expose à des dépenses inadmissibles de \$53,000 en transportant ces élèves qui ne sont pas du niveau secondaire ou qui demeurent à moins d'un mille de l'institution qu'ils fréquentent.

Au début de l'année scolaire, les délégués des commissions scolaires à la régionale St-François avaient passé une résolution pour accepter ces 625 étudiants bénéficiant du service de transport.

Cette résolution avait été adoptée en septembre 1968, en dépit du fait que les délégués savaient que le transport de ces étudiants occasionnerait des dépenses inadmissibles.

Les délégués estimaient que la régionale devait transporter ces étudiants parce que c'était un droit acquis. Toutefois, plusieurs délégués s'étaient montrés en faveur de la résolution parce qu'ils croyaient que le ministère de l'Éducation modifierait sa politique de subvention à l'item du transport.

L'analyse du dernier budget de la régionale a permis de constater que le ministère de l'Éducation n'accordait pas de passe-droit pour les étudiants qui ne fréquentent pas le secondaire ou qui résident à moins d'un mille des écoles.

Pétition

Un groupe de parents, dont les enfants sont affectés par cette directive du ministère, ont présenté une pétition aux commissaires de la régionale St-François.

Les parents demandaient que la régionale continue de transporter les jeunes qui demeurent à moins d'un mille et ceux du niveau collégial. Selon le groupe de parents, la commission scolaire régionale St-François ne peut modifier une politique qu'elle a appliquée depuis le début de l'année.

Après de multiples interventions, le président de la régionale St-François a déclaré que la résolution qui serait adoptée par les délégués serait irrévocable. "Si les parents désirent exercer des pressions il faudra que ce soit à un niveau supérieur. Les commissaires doivent administrer le bien public en fonction des normes et des subventions accordées", commenta le président de la régionale St-François, M. Robert Guimet.

Unanimité

Après une discussion de plus

de trois-quarts d'heure, les délégués des commissions scolaires locales à la régionale St-François ont décidé de rescinder leur résolution du mois de septembre.

En conformité avec les normes édictées par le ministère de l'Éducation, les délégués à la régionale St-François ont ratifié, à l'unanimité, la résolution rescindée.

En vertu de la résolution rescindée, la régionale St-François ne transportera plus les étudiants demeurant à moins d'un mille ainsi que ceux du niveau collégial.

Cette décision de l'assemblée des délégués n'a pas donné satisfaction au groupe de parents qui a présenté la pétition. Les parents ont promis que des démarches seraient entreprises au ministère de l'Éducation pour que les 625 étudiants qui ont été transportés pendant les deux premiers mois de l'année le soient encore.



DRUMMONDVILLE
B.B.Q. — Mets chinois au complet
Pizza — Spaghetti — Club Sandwiches
Hot Chicken — Patates frites
Soupes au poulet ou riz et nouilles
Livraison gratuite (montant de 1.25 et plus)

Le Poulet Doré
140 St-Damase Tél.: 478-4995

SPECIAL
1/2 BBQ repas complet, choix du chef ou macaroni au bœuf chinois au complet seulement **99¢**

BANQUETS A DOMICILE
15 milles à la ronde de Drummondville LIVRAISON GRATUITE



Serena face à Humanae Vitae à Asbestos

ASBESTOS, (MV) — Le groupement Serena qui tiendra une importante réunion dimanche soir développera les deux thèmes suivants: Serena face à Humanae Vitae et Serena via éducation à l'Amour.

Ces deux grands thèmes seront développés sous les titres de Caractéristiques de l'Amour conjugal. Méthodes de régularisation artificielle de la natalité. La paternité responsable, moyens de solutionner le problème de natalité.

Comme deuxième partie de la soirée, M. et Mme André Leduc feront un exposé sur le thème de Serena via éducation à l'Amour.

L'abbé Jobin sera aussi du groupe des conférenciers de la soirée du groupe Serena. La réunion aura lieu dimanche soir le 17 novembre courant à la salle de l'hôtel de ville et débutera à 8 heures.

Du hockey intérieur joué à l'extérieur!
WEEDON — M. Stéphane Ughelgi directeur du service des loisirs d'hiver, a déclaré au cours d'une entrevue que les jeunes pourront prendre part cette année à des joutes de hockey intérieur joué sur une patinoire extérieure.

M. Ughelgi a expliqué qu'il est très difficile d'obtenir des locaux à Weedon et que pour cette raison les dirigeants ont décidé de mettre ce sport en pratique avec les moyens mis à leur disposition.

Trois équipes seront formées pour les jeunes de 11 à 14 ans et trois autres pour les jeunes de 14 à 16 ans. Ce sport s'adressera aux garçons et aux filles. Ceux qui sont intéressés à faire partie des équipes n'ont qu'à s'adresser à M. Ughelgi.

Deux patinoires

Par ailleurs, les jeunes au rond deux patinoires à leur disposition cette année en plus de la glissoire.

Pour ce qui est du hockey sur glace, les équipes seront bientôt formées.

Il y aura également cet hiver, comme par les années passées, un festival. Comme on le sait celui-ci a toujours connu un grand succès.

Weedon en bref

WEEDON — Des cours de danse, organisés par Mme René Lacroix, sont dispensés tous les dimanches soirs.

Les activités du club d'Age d'or, sous la direction de Mme Hector Lussier, se poursuivent les mardi et jeudi soir.

Les patineurs auront à leur disposition une cabane où aller se réchauffer quand ils iront patiner ou pratiquer leurs sports extérieurs au collège.

Des messes rythmées seront célébrées à Weedon à compter d'une semaine ou deux avant Noël.

Trois jeunes cyclistes ont participé à l'excursion au village de St-François, il s'agit de M. Stéphane Ughelgi, Laurent Cliche et François Bourgaud.

Le Bal costumé organisé au profit des loisirs de Weedon a été un succès.

En quelques lignes...

WINDSOR, (AR) — Le chef de police, M. Lorenzo Houle, désire avertir les automobilistes que le règlement 211, article 32, à savoir qu'il est défendu de stationner dans les rues de Windsor la nuit, est actuellement en force. Durant l'été, les policiers font preuve de tolérance. Les choses sont différentes l'hiver où les billets d'infraction et les remorquages sont possibles.

Le chef Houle demande à la population de bien vouloir respecter le règlement et ainsi coopérer avec la Sûreté municipale.

La Salle d'Accueil Domremy de Windsor invite toute la population à un forum sur "La Pilière" demain soir à 8h. 30 au local de la 6e avenue. Le conférencier sera l'abbé Georges Cloutier. Il y aura aussi tirage d'une télévision 17" ou de \$100 en argent... Le président de la Salle, M. Charles Ferland, désire en profiter pour annoncer que les déjeuners aux fêtes de Noël du dimanche matin sont recommencés. Les mangeurs de fêtes au lard n'ont qu'à se présenter à la Salle de 9h. à 11h le dimanche matin. L'intérieur de la Salle a été rénové dernièrement...

Les Athlétiques Jr B se rendent à Granby ce soir. Ils tenteront alors de retrouver le chemin de la victoire après deux revers en fin de semaine dernière. Les hommes de l'entraîneur Maurice Bachand seront de retour devant leurs partisans dimanche après-midi quand Asbestos viendra leur rendre visite... Le gérant de l'équipe, Paul Croteau, annonce que la vente des billets de saison se terminera la semaine prochaine. Les intéressés peuvent le rejoindre à 845-4010.

Le conseil de ville d'East Angus forme ses commissions de travail

EAST ANGUS, (GP) — Une assemblée spéciale du conseil de ville d'East Angus a été tenue au lieu ordinaire en vue de former les commissions du conseil.

Commission d'administration: les échevins Oscar Bergeron, Kenneth Patton et Simon Lagueux.

Commission de service public, police, incendie, hôtel de ville: les échevins Kenneth Patton, Hormidas Lepitre et Robert Fournier.

Commission Bien-Être et Santé Publique: les échevins Hormidas Lepitre, Simon Lagueux et Roland Boutin.

Commission des Parcs et Loisirs: les échevins Robert Fournier, Oscar Bergeron, Roland Boutin.

Commission des Travaux Publics et Aqueduc et Egoûts: les échevins Roland Boutin, Kenneth Patton et Oscar Bergeron.

Commission de Voirie, Trottoirs, Chemins, Véhicules: les échevins Simon Lagueux, Robert Fournier et Hormidas Lepitre.

Commission Industrielle: les échevins Simon Lagueux, Oscar Bergeron et Hormidas Lepitre.

Commission de permis de zonage: les échevins Kenneth Patton, Robert Fournier et Roland Boutin.

L'échevin Oscar Bergeron a été nommé maître suppléant.

Il a été résolu qu'une demande soit faite à Bell Téléphone d'installer un téléphone payant à la bâtisse des sports au Parc Nicol. Des cotisations seront demandées aux vendeurs locaux pour un camion suivant les spécifications à être données par le mécanicien.

Un avis de règlement sera présenté par l'échevin Robert Fournier à la prochaine assemblée en vue de consolider la dette et achat d'équipement.

L'échevin Roland Boutin a proposé que les soumissions pour l'achat de chauffage soit retournées en demandant le coût d'huile de fournaise et poêle à bois.

Sur un total de 14 personnes interrogées seulement cinq ont accepté de répondre à la question du journaliste à savoir: "Que pensez-vous de la démission des cinq conseillers municipaux de Weedon?"

M. Hector Lussier: "C'est de la folie. Il s'agit d'un petit désaccord pour acheter un terrain. Le conseil municipal a voté en majorité pour l'achat à une assemblée, mais le maire a refusé d'acquiescer des dépenses de \$2,000, il ne pouvait en être décidé sans référendum. Il y en a deux ou trois qui n'aimaient pas le maire parce qu'ils n'avaient pas les mêmes idées."

M. Ulric Delorme: "Ca été fait trop vite pour avoir permis de réfléchir. Je m'occupe peu des affaires du conseil."

Mme Renaud Fontaine: "Ils ont été un peu trop vite en affaires. Ils n'ont pas réfléchi autant qu'ils auraient dû. Cependant, le maire est très autoritaire. Il veut mener le conseil seul. Cela a froissé les conseillers et ont démissionné sans penser à ce qui pouvait survenir."

M. Gérard Dion: "Avant d'agir, il faut toujours peser les morceaux, il faut toujours aller aux renseignements. Le maire y est allé."

M. Hector Lussier: "Je ne connais pas leur opinion. Cependant, ça ne crée aucun problème (leurs démissions). Je ne sais pas s'il y aura des élections ou si les démissionnaires seront remplacés. Nous avons besoin d'un conseil complet."

M. André Beauregard: "Ce sont des gens qui ne contaient pas grand chose. S'ils avaient connu quelque chose, ils n'auraient pas démissionné."

Délais prévus par suite de la température

Les travaux de construction du Centre d'hébergement de Weedon se poursuivent

WEEDON, (Spéciale) — Les travaux en vue de la création du centre d'hébergement se poursuivront tant que la température le permettra.

Cependant, selon l'ingénieur qui surveille les travaux, M. Luc Fouquette, les travaux devront être suspendus dans un maximum de deux semaines.

M. Fouquette a fait savoir que lorsque le béton sera coulé, il faudra voir à le chauffer durant 21 jours.

Après ce travail la forme sera faite et permettra, le printemps prochain, de faire la finition à l'échelle inférieure alors que l'on fera le plancher supérieur.

Comme on le sait, ce centre comprendra 10 chambres doubles et 19 chambres simples.

Les prochains commerces, s'il y a commercialisation, sont à l'extérieur de la municipalité.

Soirée de clôture du club chasse et pêche du lac St-François Xavier de Brompton

WINDSOR, (AR) — Le club de chasse et pêche du lac St-François-Xavier de Brompton tiendra sa soirée de clôture 1968 dimanche soir à l'hôtel Laurier, à 9 heures.

Trophées
Il y aura alors remise de trophées aux meilleurs chasseurs et pêcheurs de l'année. Une soirée récréative suivra. Le dynamite président du club, M. Joliffe, invite tous les membres et leurs amis à être présents.

D'autre part, un bingo au profit du club aura lieu le 28 novembre à l'école Bellemare, de St-François.

Nouvelles express

ROCK ISLAND, (MD) — Les commissaires de la Commission scolaire St-Joseph de Beebe, Rock Island et Stanstead sont présentement en congés à Montréal.

Plusieurs personnes de Stanstead verraient d'un bon oeil l'unification de Rock Island et Stanstead parce que lors d'une tempête de neige comme celle qui s'est abattue mercredi et jeudi de cette semaine, on trouve que la voirie de Rock Island est à point...

Lundi soir prochain, les Rotariens des Villes frontalières, qui sont tous pour la plupart des hommes d'affaires auront la chance de prouver qu'ils sont des vrais Rotariens. En effet, ce sera la semaine des présences à 100 pour 100. Nous vérifierons...

Mme Réginald Lecours, de Rock Island, qui est la présidente des Cercles de Fermières, a annoncé que la prochaine assemblée de cet organisme sera tenue mardi soir prochain, le 19 novembre, à l'école Notre-Dame-de-la-Merci, de Rock Island. Lors de cette assemblée, on préparera les célébrations des fêtes.

En 1966, lors du recensement du gouvernement provincial, on a relevé un nombre de 1183 citoyens et citoyennes dans Stanstead. Le sexe faible dominait en nombre (seulement) dans la proportion de 53,6% pour les dames et 46,4% pour les hommes.

Ce recensement ne comprenait pas les 175 étudiants du collège Wesley de même que les 140 pensionnaires du Pensionnat des Ursulines, qui habitent Stanstead pendant dix mois.

D'après le dernier bulletin des Rotariens des Villes frontalières, on tenterait de se faire des membres qui n'assistent pas régulièrement à une réunion hebdomadaire. Une purge à l'horizon...

Chronique municipale

ASBESTOS, (MV) — Les conseillers ont fait une étude mercredi soir lors de leur assemblée d'une liste de comptes de contribuables qui ont des taxes en collection.

En effet, une valeur de \$8788.41 devra être remise entre les mains de l'aviséur légal pour recouvrer ce montant.

Les dettes se répartissent comme suit:

Dettes de locataires: \$3331.15
Dettes Service sanitaire: \$177.50
Dettes au service électrique: \$493.34
Les Frais de services: \$2931.90
Autres dettes des contribuables: \$1654.32

O—O—O—O—O
Soumission pour l'achat d'un camion de 4 tonnes:

Chevrolet Oldsmobile (Idéal): \$7432.00 (incluant taxes)
Asbestos Auto Inc: \$7161.37 (incluant taxes)
Hince Linc: \$7818.28 (incluant taxes)

Il est proposé par M. Léopold Fréchette et secondé par M. Yvon Vachon que la soumission d'Asbestos Auto Inc, étant la plus basse soumission soit acceptée.

Le camion devra être livré au service de la voirie d'ici trente jours.

O—O—O—O—O
Une assemblée des électeurs aura lieu le 5 décembre prochain pour l'acceptation du règlement concernant le rétrécissement de la rue Bolduc.

Les travaux publics de Kingsey Falls devraient être terminés cet automne

KINGSEY FALLS, (Spéciale) — Les travaux d'égout de construction de trottoirs et de pavage qui sont déjà en partie réalisés à Kingsey Falls se poursuivront et l'ensemble du projet sera terminé cet automne.

M. Arthur Drapeau, secrétaire-trésorier de Kingsey Falls, a fait savoir que l'ensemble de ses travaux est de l'ordre d'environ \$2,000.

Ceux-ci entrent dans le cadre des améliorations et aménagements habituels.

Parce? Un projet en vue de la construction d'un parc municipal ferait l'objet d'études de plus en plus attentives.

Ce parc serait situé sur une île naturelle qui existe déjà à l'intérieur du village. Même si ce projet ne serait pas dispendieux, sa réalisation est envisagée à longue échéance.



LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION d'un centre pour les vieillards, à Weedon, se poursuivront aussi longtemps que le permettra la température. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Des loisirs organisés à l'intention des jeunes de St-Félix de Kingsey

ST-FÉLIX-DE-KINGSEY, (Spéciale) — Les loisirs sont en pleine effervescence à St-Félix-de-Kingsey.

M. Hervé René, responsable des loisirs dans cette localité, a fait savoir que les jeunes ont une discothèque à leur disposition. Un orchestre est invité à toutes les deux semaines.

Pour avoir droit au tirage du prix de présence, il faudra avoir payé sa cotisation.

Tous les mois il y aura un comptoir de vente où les dames pourront mettre en vente leurs propres travaux manuels.

Les prix pour travaux manuels ont été gagnés par Mmes Raymond Gosselin et Robert Ponton.

Les prix du tirage ont été gagnés par Mmes Germain Pomerleau et Marcel Lafloffe.

Le prix de présence a été gagné par Mme Bertrand Trépanier.

Art ménager

Le comité de l'art ménager composé de Mmes Laval Lagueux et Georges Lachance, a présenté quelques 30 pièces de travaux manuels qui étaient des tricots, arts, jupes, châles etc.

Conférence

Mlle Bolduc, de Sherbrooke, estéticienne visagiste donna une conférence sur les soins à donner au visage, aux traitements à y donner et expliqua l'art de se maquiller tout en protégeant sa peau, puis donna une démonstration en exécutant un maquillage sur une dame volontaire.

Les dames lui ont posé des questions sur leur cas respectif et toutes en tirèrent un réel profit.

Des flandaises et des rafraichissements ont été servis à l'issue de la soirée. La conférencière a été remerciée par Mme Roland Roy, présidente de l'association.

Il a été résolu qu'une grande messe soit chantée à chaque membre lors de leur décès.

Que le dévouement de l'arbre de Noël soit remplacé par une soirée récréative vu les circonstances.

A l'assemblée de décembre, il y aura une démonstration de décorations de Noël.

En quelques lignes...

WINDSOR, (AR) — Le chef de police, M. Lorenzo Houle, désire avertir les automobilistes que le règlement 211, article 32, à savoir qu'il est défendu de stationner dans les rues de Windsor la nuit, est actuellement en force. Durant l'été, les policiers font preuve de tolérance. Les choses sont différentes l'hiver où les billets d'infraction et les remorquages sont possibles.

Le chef Houle demande à la population de bien vouloir respecter le règlement et ainsi coopérer avec la Sûreté municipale.

La Salle d'Accueil Domremy de Windsor invite toute la population à un forum sur "La Pilière" demain soir à 8h. 30 au local de la 6e avenue. Le conférencier sera l'abbé Georges Cloutier. Il y aura aussi tirage d'une télévision 17" ou de \$100 en argent... Le président de la Salle, M. Charles Ferland, désire en profiter pour annoncer que les déjeuners aux fêtes de Noël du dimanche matin sont recommencés. Les mangeurs de fêtes au lard n'ont qu'à se présenter à la Salle de 9h. à 11h le dimanche matin. L'intérieur de la Salle a été rénové dernièrement...

Les Athlétiques Jr B se rendent à Granby ce soir. Ils tenteront alors de retrouver le chemin de la victoire après deux revers en fin de semaine dernière. Les hommes de l'entraîneur Maurice Bachand seront de retour devant leurs partisans dimanche après-midi quand Asbestos viendra leur rendre visite... Le gérant de l'équipe, Paul Croteau, annonce que la vente des billets de saison se terminera la semaine prochaine. Les intéressés peuvent le rejoindre à 845-4010.

WEEDON — M. Stéphane Ughelgi directeur du service des loisirs d'hiver, a déclaré au cours d'une entrevue que les jeunes pourront prendre part cette année à des joutes de hockey intérieur joué sur une patinoire extérieure.

M. Ughelgi a expliqué qu'il est très difficile d'obtenir des locaux à Weedon et que pour cette raison les dirigeants ont décidé de mettre ce sport en pratique avec les moyens mis à leur disposition.

Trois équipes seront formées pour les jeunes de 11 à 14 ans et trois autres pour les jeunes de 14 à 16 ans. Ce sport s'adressera aux garçons et aux filles. Ceux qui sont intéressés à faire partie des équipes n'ont qu'à s'adresser à M. Ughelgi.

Deux patinoires

Par ailleurs, les jeunes au rond deux patinoires à leur disposition cette année en plus de la glissoire.

Pour ce qui est du hockey sur glace, les équipes seront bientôt formées.

Il y aura également cet hiver, comme par les années passées, un festival. Comme on le sait celui-ci a toujours connu un grand succès.

Weedon en bref

WEEDON — Des cours de danse, organisés par Mme René Lacroix, sont dispensés tous les dimanches soirs.

Les activités du club d'Age d'or, sous la direction de Mme Hector Lussier, se poursuivent les mardi et jeudi soir.

Les patineurs auront à leur disposition une cabane où aller se réchauffer quand ils iront patiner ou pratiquer leurs sports extérieurs au collège.

Des messes rythmées seront célébrées à Weedon à compter d'une semaine ou deux avant Noël.

Trois jeunes cyclistes ont participé à l'excursion au village de St-François, il s'agit de M. Stéphane Ughelgi, Laurent Cliche et François Bourgaud.

Le Bal costumé organisé au profit des loisirs de Weedon a été un succès.

En quelques lignes...

WINDSOR, (AR) — Le chef de police, M. Lorenzo Houle, désire avertir les automobilistes que le règlement 211, article 32, à savoir qu'il est défendu de stationner dans les rues de Windsor la nuit, est actuellement en force. Durant l'été, les policiers font preuve de tolérance. Les choses sont différentes l'hiver où les billets d'infraction et les remorquages sont possibles.

Le chef Houle demande à la population de bien vouloir respecter le règlement et ainsi coopérer avec la Sûreté municipale.

La Salle d'Accueil Domremy de Windsor invite toute la population à un forum sur "La Pilière" demain soir à 8h. 30 au local de la 6e avenue. Le conférencier sera l'abbé Georges Cloutier. Il y aura aussi tirage d'une télévision 17" ou de \$100 en argent... Le président de la Salle, M. Charles Ferland, désire en profiter pour annoncer que les déjeuners aux fêtes de Noël du dimanche matin sont recommencés. Les mangeurs de fêtes au lard n'ont qu'à se présenter à la Salle de 9h. à 11h le dimanche matin. L'intérieur de la Salle a été rénové dernièrement...

Les Athlétiques Jr B se rendent à Granby ce soir. Ils tenteront alors de retrouver le chemin de la victoire après deux revers en fin de semaine dernière. Les hommes de l'entraîneur Maurice Bachand seront de retour devant leurs partisans dimanche après-midi quand Asbestos viendra leur rendre visite... Le gérant de l'équipe, Paul Croteau, annonce que la vente des billets de saison se terminera la semaine prochaine. Les intéressés peuvent le rejoindre à 845-4010.

WEEDON — M. Stéphane Ughelgi directeur du service des loisirs d'hiver, a déclaré au cours d'une entrevue que les jeunes pourront prendre part cette année à des joutes de hockey intérieur joué sur une patinoire extérieure.

M. Ughelgi a expliqué qu'il est très difficile d'obtenir des locaux à Weedon et que pour cette raison les dirigeants ont décidé de mettre ce sport en pratique avec les moyens mis à leur disposition.

Trois équipes seront formées pour les jeunes de 11 à 14 ans et trois autres pour les jeunes de 14 à 16 ans. Ce sport s'adressera aux garçons et aux filles. Ceux qui sont intéressés à faire partie des équipes n'ont qu'à s'adresser à M. Ughelgi.

Deux patinoires

Par ailleurs, les jeunes au rond deux patinoires à leur disposition cette année en plus de la glissoire.

Pour ce qui est du hockey sur glace, les équipes seront bientôt formées.

Il y aura également cet hiver, comme par les années passées, un festival. Comme on le sait celui-ci a toujours connu un grand succès.

Weedon en bref

WEEDON — Des cours de danse, organisés par Mme René Lacroix, sont dispensés tous les dimanches soirs.

Les activités du club d'Age d'or, sous la direction de Mme Hector Lussier, se poursuivent les mardi et jeudi soir.

Les patineurs auront à leur disposition une cabane où aller se réchauffer quand ils iront patiner ou pratiquer leurs sports extérieurs au collège.

Des messes rythmées seront célébrées à Weedon à compter d'une semaine ou deux avant Noël.

Trois jeunes cyclistes ont participé à l'excursion au village de St-François, il s'agit de M. Stéphane Ughelgi, Laurent Cliche et François Bourgaud.

Le Bal costumé organisé au profit des loisirs de Weedon a été un succès.

En quelques lignes...

WINDSOR, (AR) — Le chef de police, M. Lorenzo Houle, désire avertir les automobilistes que le règlement 211, article 32, à savoir qu'il est défendu de stationner dans les rues de Windsor la nuit, est actuellement en force. Durant l'été, les policiers font preuve de tolérance. Les choses sont différentes l'hiver où les billets d'infraction et les remorquages sont possibles.

Le chef Houle demande à la population de bien vouloir respecter le règlement et ainsi coopérer avec la Sûreté municipale.

La Salle d'Accueil Domremy de Windsor invite toute la population à un forum sur "La Pilière" demain soir à 8h. 30 au local de la 6e avenue. Le conférencier sera l'abbé Georges Cloutier. Il y aura aussi tirage d'une télévision 17" ou de \$100 en argent... Le président de la Salle, M. Charles Ferland, désire en profiter pour annoncer que les déjeuners aux fêtes de Noël du dimanche matin sont recommencés. Les mangeurs de fêtes au lard n'ont qu'à se présenter à la Salle de 9h. à 11h le dimanche matin. L'intérieur de la Salle a été rénové dernièrement...

Les Athlétiques Jr B se rendent à Granby ce soir. Ils tenteront alors de retrouver le chemin de la victoire après deux revers en fin de semaine dernière. Les hommes de l'entraîneur Maurice Bachand seront de retour devant leurs partisans dimanche après-midi quand Asbestos viendra leur rendre visite... Le gérant de l'équipe, Paul Croteau, annonce que la vente des billets de saison se terminera la semaine prochaine. Les intéressés peuvent le rejoindre à 845-4010.

WEEDON — M. Stéphane Ughelgi directeur du service des loisirs d'hiver, a déclaré au cours d'une entrevue que les jeunes pourront prendre part cette année à des joutes de hockey intérieur joué sur une patinoire extérieure.

M. Ughelgi a expliqué qu'il est très difficile d'obtenir des locaux à Weedon et que pour cette raison les dirigeants ont décidé de mettre ce sport en pratique avec les moyens mis à leur disposition.

Trois équipes seront formées pour les jeunes de 11 à 14 ans et trois autres pour les jeunes de 14 à 16 ans. Ce sport s'adressera aux garçons et aux filles. Ceux qui sont intéressés à faire partie des équipes n'ont qu'à s'adresser à M. Ughelgi.

Deux patinoires

Par ailleurs, les jeunes au rond deux patinoires à leur disposition cette année en plus de la glissoire.

Pour ce qui est du hockey sur glace, les équipes seront bientôt formées.

Il y aura également cet hiver, comme par les années passées, un festival. Comme on le sait celui-ci a toujours connu un grand succès.

Weedon en bref

WEEDON — Des cours de danse, organisés par Mme René Lacroix, sont dispensés tous les dimanches soirs.

Les activités du club d'Age d'or, sous la direction de Mme Hector Lussier, se poursuivent les mardi et jeudi soir.

Les patineurs auront à leur disposition une cabane où aller se réchauffer quand ils iront patiner ou pratiquer leurs sports extérieurs au collège.

Des messes rythmées seront célébrées à Weedon à compter d'une semaine ou deux avant Noël.

Trois jeunes cyclistes ont participé à l'excursion au village de St-François, il s'agit de M. Stéphane Ughelgi, Laurent Cliche et François Bourgaud.

Le Bal costumé organisé au profit des loisirs de Weedon a été un succès.

En quelques lignes...

En quelques lignes

Rédigé en collaboration

VICTORIAVILLE — Le club de presse Louis Francoeur s'est réuni, une première fois, mercredi, afin de faire une liste de noms de candidats aux différents prix à l'enjeu, lors du gala annuel...
O-O-O-O-O

Pour la première fois à Victoriaville, une fin de semaine de rallye sera tenue les 7 et 8 décembre prochains... En effet, le samedi, il y aura un rallye "des journalistes". A cette occasion, toutes les maisons d'affaires, les clubs sociaux ainsi que le conseil de ville pourront inscrire des équipes. Il s'agira d'une petite épreuve facile. Le lendemain cependant, les experts pourront mettre leurs connaissances en pratique lors d'un rallye à leur taille... Le club Auto-Sport Cobra a pris sur lui l'organisation de ces deux épreuves qui promettent d'obtenir beaucoup de succès...
O-O-O-O-O

On a convenu que la parade d'habitation aurait lieu en septembre, cette année, contrairement à la tradition qui veut que la parade se tienne en mai... On a pris cette décision lors de la dernière assemblée du comité d'habitation des Bois-Francs, tenue à Arthabaska, cette semaine...
O-O-O-O-O

Le maire de Warwick, M. Gaston Beaudet, recevra les journalistes à dîner samedi midi... On discutera alors des politiques municipales de Warwick et des projets en cours...
O-O-O-O-O

Un membre, M. Raymond Bédard, a eu des commentaires élogieux à la suite de son initiation au mouvement Jeune chambre de Victoriaville... Il signale, entre autre, que cela lui a permis de réaliser tout ce que la Jeune chambre peut apporter...
O-O-O-O-O

Le quotidien La Tribune présentera un cahier spécial, format tabloïd, sur la réalisation du Centre de ski du Mont Gleason, le 29 novembre courant... On sait que les préparatifs en vue de la nouvelle saison vont bon train; M. Pierre Hamel, entre autre poursuit l'entraînement de la patrouille...
O-O-O-O-O

Le débâclement sur la rue Notre-Dame n'est pas facilité par le fait que l'on permet le stationnement sur les deux côtés... Des automobilistes se sont fait faire des gros yeux, hier matin, par un employé municipal, parce que leur auto était stationnée à l'endroit où on avait osé d'installer des cartes indiquant qu'il est défendu de stationner...
O-O-O-O-O

Le président provincial de l'Association des constructeurs n'a pas pu se rendre à l'assemblée de cette semaine du comité d'habitation des Bois-Francs, à cause de la tempête de neige... En arrivant à l'assemblée, un journaliste s'informe ou est le président et un membre de répondre: "dans un banc de neige"...
O-O-O-O-O

Le président du comité d'habitation, Jean-Paul Binette, a déjà raté de quelques minutes une soumission parce qu'il s'était attardé à construire la base "footing" d'une maison modèle... Il se rappellera longtemps cet incident et s'en sert pour imaginer combien les constructeurs devraient apporter d'attention au projet des maisons modèles...
O-O-O-O-O

La bibliothèque de Victoriaville a 20 ans... Parmi les anciens présidents, notons, le Dr Arthur Thibault, Charles Deutscher, Jos Cloutier, Jérôme Lachance et bien d'autres... Il y avait 5000 livres dans les rayons en 1948, lorsque l'Association des voyageurs a décidé de lancer le projet... Maintenant, il y en a plus de 12,000... De plus, la bibliothèque bénéficie maintenant de subventions substantielles du ministère des affaires culturelles par suite de sa municipalisation...
O-O-O-O-O

Le Père Corrêa, du collège Claretian, et Mlle Michèle Lemay, secrétaire assistante-bibliothécaire, ne ménagent ni le temps ni les efforts pour assurer la bonne marche de la bibliothèque... Les heures d'ouverture pour les adultes sont du lundi au vendredi, de 1h à 5h, et de 7h à 9h, du soir, les mercredi, vendredi et lundi soir... Pour les enfants, la bibliothèque est accessible de 4h à 5h, tous les jours, et le samedi, de 1h à 5h. Il y a, en tout, 800 abonnés réguliers...
O-O-O-O-O

Le conseil de la municipalité de St-Vallée vient de s'adonner à la construction d'un abri pour les patineurs au coût de \$3,500 (sic). On construit un abri pour les patineurs au coût de \$3,500 (sic). On s'interroge, dans certains milieux, si réellement la municipalité a besoin de cette autorisation pour construire...
O-O-O-O-O

Si on ne permet pas la construction de l'abri, la municipalité demandera à la commission scolaire de lui prêter une classe de l'école municipale... Le site choisi pour l'érection de la cabane est propriété de la Voirie. Pour cela, donc, on devra contacter les autorités...
O-O-O-O-O

Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, et le député créditiste de Lotbinière, M. Fortin, ont eu une divergence de point de vue cette semaine en Chambre, à Ottawa, relativement à la représentation des Canadiens français au sein du conseil d'administration des entreprises publiques fédérales, soit 14,7 pour cent pour les premiers et 45,2 pour cent pour les seconds. Le premier ministre a rétorqué aux affirmations "d'injustice flagrante" prononcées par le jeune député créditiste que, jamais encore les Canadiens français n'avaient encore eu une aussi belle représentation, actuellement...
O-O-O-O-O

Les Olympiques de Victoriaville recevront la visite du club Shawinigan, dimanche après-midi, au Centre sportif Jean Béliveau...
O-O-O-O-O

Chronique de la CML

VICTORIAVILLE, (JD) — M. James Aubut et Mme Marie Roux-Lambert présentent un règlement concernant la danse dans les limites de la ville de Victoriaville.

M. Gabriel Lemay devra soumettre le nom de la personne représentant les loisirs sociaux au sein du comité d'administration.

Le directeur des loisirs fait part aux membres de la Commission des loisirs que M. Raymond Charbonneau, de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs, demande le Centre sportif Jean Béliveau pour des cours de 50 minutes, durant la semaine. Il est résolu que la Régionale adresse directement une demande par écrit au comité municipal.

Il est proposé par M. J.W. Aubut, secondé par M. Gabriel Lemay, que les activités du curling et du tir-à-l'arc soient suspendues jusqu'à l'approbation du budget du Service des loisirs par le conseil municipal.

M. Réjean Boutet, président, et Gaston Lambert, trésorier du Cercle musical, rencontrent les membres de la Commission municipale des loisirs afin de leur fournir des explications en rapport avec leurs états financiers et leurs activités et projets.

Il est résolu par les membres de la Commission municipale des loisirs d'entreprendre des démarches en vue de l'installation d'une plate-forme de 40 pieds de longueur par autant de largeur pour permettre au Cercle de donner des concerts à temps pour le 15 juin.

Cette installation ne sera que temporaire, et la localisation sera faite en consultation avec le Cercle musical.

Gala du club de presse Louis Francoeur le 14

VICTORIAVILLE, (ML) — Le gala annuel du club de Presse Louis Francoeur, de Victoriaville, se tiendra samedi, le 14 décembre prochain, pour la quatrième année consécutive.

Déjà, les membres du club de Presse Louis-Francoeur se sont réunis en une première assemblée, afin de dresser la liste des personnalités de la région susceptible de recevoir l'un des prix décernés à l'occasion du gala.

Plus de 110 noms ont été déposés sur la liste initiale. D'autres rencontres suivront, au cours desquelles on complètera le travail par l'addition de noms.

Les suggestions du public sont admises cette année. On peut faire connaître ses choix en communiquant avec un des membres du club de presse.

Les enseignants rejettent l'offre patronale à 86%

VICTORIAVILLE, (MB) — Les enseignants de l'Association des enseignants des Bois-Francs, groupant tous les professeurs du secondaire et du primaire de la Régionale des Bois-Francs se sont prononcés hier soir, par une majorité de 86 pour cent pour

le rejet de l'offre patronale à l'échelle provinciale.

Par des votes subséquents, ils se sont prononcés en faveur de l'arbitrage par une majorité de 80 pour cent, et en faveur d'une commission conciliatrice, par une majorité de 90 pour cent.

Quand tous ces moyens pacifiques seront épuisés ils se sont prononcés en faveur d'une action plus radicale, soit jusqu'à la grève tournante. Plus de trois cents membres assistaient à cette réunion à la

quelle participait M. Davidson, membre du comité de négociation à l'échelle provinciale.

Ces recommandations des enseignants des Bois-Francs seront présentées lors du congrès spécial qui sera tenu en fin de semaine, à Montréal.

Annexe des Chevaliers de Colomb: début des travaux lundi matin

VICTORIAVILLE, (JD) — On en parlait depuis bien des années déjà. Plusieurs n'y croyaient plus, et pourtant les Chevaliers de Colomb du Conseil 1254 de Victoriaville agrandiront leur local actuel.

Comme l'avait annoncé La Tribune en premier, la semaine dernière, les Chevaliers ont approuvé la réalisation d'une annexe à l'actuel édifice de la rue St-Augustin. Le contrat principal pour l'érection de la rampe proprement dite a été accordé à la firme Binette et Frères de Victoriaville, qui a présenté la soumission la plus avantageuse, soit \$18,908. Cinq entreprises ont soumis des offres pour cette construction. La seconde soumission était

de \$19 supérieure à la plus basse. La plus élevée atteignait \$24,000 environ.

Les travaux de plomberie, chauffage et ventilation seront exécutés par la maison J.E. Lallier de Victoriaville pour une somme de \$5,700 environ tandis que le système électrique sera installé par Hamel et Hamel, de Victoriaville également, pour une somme de \$1,200.

A tout compter, la réalisation aura nécessité, une fois terminée, vers le 1er février

1969, un déboursé de \$35,000 environ de la part des Chevaliers.

La bâtisse

L'agrandissement prévu couvrira une superficie de 45 pieds de longueur par 41 pieds de largeur.

À l'étage supérieur, sera aménagé un bar-salon pour lequel on fera appel à un décorateur d'expérience afin de le rendre attrayant pour tous les membres. Au sous-sol, les Chevaliers pourront se divertir au milieu d'un équipement moderne pour loisirs, gymnastiques et même un bain sona pour ceux qui souffriront d'embourgeoisement.

Cette salle de jeu, tout comme le bar-salon d'ailleurs, en somme toute la nouvelle partie, sera réservée strictement aux membres. L'actuelle partie sera offerte en location comme on le sait, aux organismes ou groupements qui le demanderont pour des activités.

Les parois extérieures de l'agrandissement seront recouvertes de briques semblables à celles qui apparaissent à l'avant. L'entrée principale de la nouvelle partie donnera sur la rue Monette.

Financement

Le Grand Chevalier Hamel qui, incidemment, a été porté à ce poste en juin dernier, n'a pas précisé la nature du financement des travaux. Il a simplement indiqué que l'on fera appel aux membres, sans en dévoiler de quelle façon. D'ailleurs, l'avisé légal du Conseil 1254 étudie présentement diverses modalités de remboursements afin de ne point entrer en conflit avec la constitution des Chevaliers.



ON AGRANDIT CHEZ LES CHEVALIERS — Le Grand Chevalier du conseil 1254, Jacques Hamel, au centre, jette un coup d'oeil sur les plans de l'agrandissement à l'édifice actuel. Il est accompagné du Député Grand Chevalier Henri Deshaies, à droite, et du publiciste Guy Bellemare.

La CJM devra payer une journée de plus de salaire à 8 de ses employés permanents: sentence arbitrale

THETFORD MINES (B.F.) — En vertu d'une sentence arbitrale récemment rendue par l'hon. juge Evender Veilleux, en rapport avec un grief logé par le Syndicat national de l'amianté d'Asbestos Inc., la compagnie Canadian Johns-Manville devra payer une journée supplémentaire de salaire à 8 de ses employés permanents.

Il s'agit d'une sentence arbitrale émise par l'hon. juge Veilleux et l'arbitre syndical, M. Roland Marcoux, conseiller technique à la Fédération canadienne des travailleurs de la métallurgie, des mines et des produits chimiques (CSN). La dissidence a été enregistrée par l'arbitre patronal, M. Gérard A. Piché.

Le grief remonte à la semaine du 29 octobre au 4 novembre 1967, laquelle coïncidait avec une fête payée, à savoir, la Toussaint. Le contrat produit devant le tribunal prévoyait un effectif de travail de 5 jours par semaine, pour des opérations échelonnées sur une période de six jours. Cette sixième journée était ordinairement faite par ce qui est communément appelé hommes de relève (swingman). Toutefois, outre les employés permanents sur cette équipe et les hommes de relève, il y avait aussi ce qu'on appelle des "employés temporaires", dont la mission est de remplacer ceux des travailleurs permanents qui, pour

une raison ou pour une autre, ne peuvent se rapporter à leur poste.

Or, durant ladite semaine du 29 octobre au 4 novembre, les employés permanents travaillèrent quatre jours et bénéficièrent d'un congé payé, à savoir la Toussaint, avec le résultat qu'ils furent rémunérés pour cinq jours de travail. Toutefois, la compagnie garda à son service trois employés temporaires, dont un remplaçant un permanent en vacances.

C'est à ce stade que se pose le litige, ou le grief soulevé par le syndicat. Ce dernier a soutenu, devant le tribunal, que si la compagnie n'avait pas employé ces deux travailleurs temporaires, 8 hommes permanents auraient travaillé 5 jours, et auraient été payés pour six jours de rendement, la sixième journée étant la fête de la Toussaint. La partie syndicale a donc soutenu devant l'hon. Veilleux que, selon la convention collective de travail, il y avait eu réduction de personnel dans cette classification au cours de ladite semaine. "Il incombe à la compagnie de faire travailler des permanents effectifs durant 5 jours, et de ne pas employer les deux temporaires déjà mentionnés, d'alléger le syndicat. Si ces deux temporaires n'avaient pas travaillé, huit permanents, à savoir ceux qui avaient le plus d'ancienneté, auraient effectivement travaillé 5 jours au cours de cette semaine-là.

et auraient reçu six jours de salaire payé", ajoute-t-il.

Décision

Par un vote majoritaire, le tribunal d'arbitrage en est venu à la conclusion qu'il y avait effectivement eu réduction

d'équipe, et il a ordonné à la Canadian Johns-Manville de verser aux 8 employés permanents touchés par ce grief, le salaire qu'ils auraient eu si les deux employés temporaires n'avaient pas travaillé cette semaine-là.

Daniel Pépin au premier rang des compteurs des Olympiques

VICTORIAVILLE, (JD) — Le talentueux Daniel Pépin s'est installé au premier rang des compteurs des Olympiques de Victoriaville de la ligue Junior "B" Mauricie, à l'issue des sept premières parties de la saison.

Pépin a, jusqu'ici, compilé l'impressionnant total de 19 points, dont neuf francs buts, un sommet pour cette équipe. Paul Pothier vient au deuxième rang avec 15 points, dont 11 mentions d'assistances, ce qui le place au premier rang, dans ce domaine.

Suivant Michel Blouin, avec 13 points, Richard Morisseau, Jacques Dumont et Bernard Garneau avec 11 chacun.

Le gardien de but Denis Provencher conserve actuellement une fiche de quatre buts alloués par partie, tout en réussissant un blanchissage. Les Olympiques de l'instructeur Georges Boucher ont jusqu'ici marqué 47 buts contre l'adversaire soit 11 dans la première période, 17 dans la seconde et 19 dans la dernière engagement.

Voici la position actuelle des compteurs:

Noms	B	A	Tot.
D. Pépin	9	10	19
P. Pothier	4	11	15
M. Blouin	6	7	13
R. Morisseau	6	5	11
J. Dumont	5	6	11
B. Garneau	3	8	11
R. Charland	2	6	8
R. Verville	2	4	6
R. Tardif	3	1	4
D. Boissonneault	2	2	4
F. Hamel	1	2	3
M. Perreault	1	1	2
G. Fréchette	1	1	2
J.-Y. Michaud	0	1	1
J. Lambert	1	0	1

Michel "Zac" Perreault est présentement le "villain" de l'équipe ayant passé 60 minutes au cachot.

Formation prochaine d'un club Jeunesse Optimiste

VICTORIAVILLE, (ML) — M. Denis Couture a profité de la semaine d'appréciation de la jeunesse pour annoncer la formation prochaine à Victoriaville d'un club-jeunesse Optimiste.

On sait que M. Couture a été mandaté par le président Robert Laine, il y a plusieurs mois, afin de travailler à la formation de ce mouvement. On a déjà contacté un jeune homme, M. Marc André Letourneau, et tout indique que ce dernier serait en mesure de prendre en main le nouveau mouvement, durant les prochaines semaines.

M. Couture a expliqué que le prochain pas sera de recruter des jeunes hommes de 13 à 21 ans, qui sont disposés à oeuvrer dans le club-jeunesse Optimiste. Le mouvement est appelé à devenir autonome après sa fondation.



CA SENT LA PERIODE DES FETES — La ville-reine des Bois-Francs revêt actuellement ses plus beaux atours à l'occasion de la prochaine période des fêtes. Hier, on procédait à l'installation des lumières scintillantes qui illumineront de mille éclats le secteur commercial. Il s'agit là d'une initiative renouvelée de la Jeune chambre en collaboration avec les marchands locaux.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

SeReNa Victoriaville réorganise ses cadres

VICTORIAVILLE, (JD) — Afin d'être mieux servis le public, SeReNa Victoriaville qui offre un service de régulation des naissances, a réorganisé ses cadres de façon interne en divisant les tâches au sein de l'équipe.

Ainsi, le couple Monique et Benoît Plourde vient d'être élu à la présidence. Au bureau de direction, on retrouve également les noms de Mimi et Bruno Poisson à la vice-présidence, Gisèle et Léopold Côté au secrétariat. Les délégués régionaux sont Céline et Pierre Lallier.

On a également assigné à Paul et Alice Belhumeur la responsabilité des soirées publiques tandis que France et André Marcotte s'occuperont de la publicité. Les aviseurs moraux sont Yolande et Jacques Potvin. France et André Marcotte au comité de la bibliothèque, Gisèle et Léopold Côté à la formation de nouveaux couples et moniteurs.

L'avisé moral est l'abbé Gilles Danault, tandis que l'avisé médical est le Dr François St-Pierre, gynécologue. Afin de rencontrer la demande toujours croissante, SeReNa Victoriaville a décidé de s'adjoindre d'autres couples moniteurs; les cours à leur intention doivent débuter incessamment.

Ses objectifs SeReNa (Service de régulation des naissances) est un service d'entraide dans l'épanouissement de l'amour conjugal.

Le service offert est assuré par des couples moniteurs qui ont obtenu des reconnaissances du Centre de liaison des équipes SeReNa à la suite d'une formation doctrinale et technique de plusieurs mois et d'un examen. L'équipe est secondée par l'abbé Gilles Danault et du Dr François St-Pierre.

Les couples moniteurs sont toujours avides de perfectionnement. Aussi sont-ils constamment en contact avec la Centre de liaison qui fait le trait d'union entre les diverses équipes de la province. Ils ne manquent pas d'occasions de s'enrichir afin de mieux répondre aux exigences. C'est ainsi que quatre couples moniteurs et l'aumônier se sont rendus à Pierrefonds tout récemment pour une fin de semaine de ressourcement.

Une semaine plus tard, un autre couple se rendait à Drummondville afin d'assister à une séance d'étude sur la sexualité.

Un animateur fit ressortir que la maîtrise de soi pouvait s'acquies à tout âge tout en précisant qu'une hygiène mentale s'avérait indispensable pour y arriver. Il mentionna, en outre, certains points de cette hygiène notamment le besoin d'oxygène et une température modérée.

L'animateur souligna également que cet idéal consistait, non pas à s'éloigner l'un de l'autre, mais plutôt à se rapprocher dans une maîtrise de soi et dans une détente souhaitable.

En outre, on a analysé comment ce climat doit être un de compréhension, d'épanouissement, de spontanéité et de joie plutôt qu'un climat d'interdit, de façade ou de naïveté.

Au cours de la semaine précédente, plus de 1,000 personnes sont venues assister et échanger des idées sur les possibilités du contrôle sexuel. Ce sujet a suscité beaucoup de commentaires et certains participants ont déclaré que Paul

Discussion chez les FND: l'étudiant face à l'avenir

VICTORIAVILLE, (JD) — "L'étudiant face à l'avenir". Tel est le thème de la discussion à laquelle on pourra participer mardi soir prochain, lors de la prochaine réunion de la section Notre-Dame des Foyers Notre-Dame de Victoriaville.

Cette activité a lieu, comme d'habitude, au sous-sol de l'église St-Gabriel, et débute à 8 heures.

Le panel constitué pour la circonstance se composera de l'abbé Roch Dion, professeur, Rémi Deshaies, directeur des Services pédagogiques à la Régionale des Bois-Francs, Roger Dalphond de l'École de Métiers de Victoriaville, de même que Jacques Boisvert et Jacques Lestage, étudiants.



DENIS GOSSELIN, 12 ans, enfant de M. et Mme Camille Gosselin, du 169 rue Victoria, à Victoriaville, a été choisi "caméléon de la semaine" à Victoriaville. Il est consciencieux, ponctuel et estimé de ses clients de la rue St-Jean Baptiste. Denis fréquente la 7e année de l'école St-David et il a un penchant naturel pour les mathématiques.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

Requête et contre-requête à Pontbriand: annexion d'une partie de la localité?

THETFORD MINES, (BF) — Cependant que le ministère des Affaires municipales retient pour étude une requête recue d'un groupe de contribuables de la municipalité de Pontbriand, domiciliés en bordure du chemin de Robertson, désireux d'obtenir l'annexion de ce territoire à la municipalité de Robertsonville, une contre-requête est en circulation dans le même secteur, pour s'opposer au projet.

C'est ce que nous avons appris hier après-midi de source sûre, après plusieurs appels téléphoniques logés dans la vieille capitale.

Motif

Le principal motif évoqué par les fervents de l'annexion se rapporte au service d'aqueduc. On soutiendrait que Robertsonville est en mesure d'assurer un service d'eau plus adéquat que Pontbriand.

Or, on se rappelle que l'été dernier le conseil municipal de St-Antoine de Pontbriand adoptait en première lecture un règlement visant à prolonger son service d'aqueduc jusqu'à ce même secteur du che-

min de Robertson. Un référendum fut demandé, et le règlement fut battu. Ce scrutin populaire visant à empêcher l'exécution desdits travaux était principalement parrainé par des propriétaires résidant dans le secteur du chemin de Robertson appelé à être desservi par l'aqueduc municipal de Pontbriand. Les plans touchant le prolongement des tuyaux d'aqueduc et d'égouts depuis le village de St-Antoine jusqu'au chemin de Robertson avaient même reçu, à cette époque, toutes les approbations requises de Québec.

Les recherches effectuées par les ingénieurs de la municipalité avaient démontré que Pontbriand disposait de réserves d'eau potable suffisantes pour alimenter la population de tout son territoire pour des décennies à venir, compte tenu d'un développement normal au chapitre résidentiel.

La requête

La requête en annexion présentement en filière, au ministère des Affaires municipales, à Québec, fut

expédiée par un groupe de contribuables, groupés en Ligue de citoyens. L'introduction du document se lit comme suit:

"Nous soussignés, tous des citoyens de la municipalité de Pontbriand, domiciliés en bordure de la route rurale no 1, consentons à nous grouper pour former une Ligue de citoyens ayant pour but de concentrer nos efforts sur l'obtention de l'annexion à la municipalité de Robertsonville, et l'obtention également d'un système d'aqueduc et d'égouts sur le chemin de Robertson."

Les signataires se déclarent prêts à assumer une partie des frais découlant des formalités à remplir pour en arriver à l'annexion sollicitée.

Le territoire

Le territoire référé à Québec pour annexion à Robertsonville s'étend de la croisée de la route 1 et du chemin de la mine Flintkote jusqu'aux limites du village de Robertsonville.

Les propriétés logées dans cet arrondissement, dont la mine National Asbestos Ltd, cumulent des biens fonciers représentant de 35% à 40% du rôle d'évaluation imposable de la municipalité de Pontbriand. Ce serait là la raison majeure pour laquelle le ministère des Affaires municipales hésite à se rendre à cette demande d'annexion, étant donné qu'elle aurait pour effet de saboter de fond en comble les pouvoirs financiers de Pontbriand.

Bien qu'une soixantaine de familles résident dans ledit secteur, on y dénombre une quantité beaucoup plus considérable de propriétaires fonciers.

Contre-requête

Il va sans dire que ledit projet d'annexion n'est pas endossé par tous les contribuables de ce secteur du chemin de Robertson, puisque les protestataires font présentement circuler, à leur tour, une contre-requête pour s'opposer au projet.

Le document devrait être envoyé au gouvernement concernés dans un avenir prochain.

Black Lake en bref

BLACK LAKE, (JS) — La corporation de la ville de Black Lake à sa dernière réunion régulière a accepté la soumission de M. Paul-Emile Bellavance pour le sel à chemin au coût de \$1.35 plus la taxe. Les autres soumissionnaires étaient: Adrien Gagnon, \$1.39 et la Ferronnerie de l'Amiante à \$1.46 plus la taxe.

O-O-O-O-O

On a procédé à l'ouverture des soumissions d'huile à chauffage, Irving, \$0.134, Champlain, 0.1485 et B. A. 0.135. Le conseil municipal a accepté la soumission de Petrols Irving Oil. Ce dernier était le plus soumissionnaire.

O-O-O-O-O

La Champlain Oil products, s'est vue octroyer le contrat d'essence de la municipalité de Black Lake. Cette firme a proposé la plus basse soumission soit \$0.227 plus la taxe pour l'essence rouge et \$0.1780 plus la taxe pour l'huile.

O-O-O-O-O

Le conseil municipal de Black Lake a consenti un octroi de \$500 à la Société St-Vincent de Paul.

O-O-O-O-O

Les dirigeants municipaux de Black Lake n'ont pu acquiescer à la demande des Chevaliers de Colomb concernant l'exemption de la taxe d'amusement.

O-O-O-O-O

Un emprunt temporaire de l'ordre de \$35,000 passé par résolution le 2 octobre dernier, sera fait à la Banque Canadienne Nationale de Black Lake.

O-O-O-O-O

La démission de M. Roger Lafrance, secrétaire de la Commission des loisirs de Black Lake a été acceptée à la dernière réunion du conseil. Une lettre de remerciement lui sera envoyée pour les services qu'il a rendus à la population de Black Lake.

O-O-O-O-O

A la dernière assemblée, il a été adopté que la Corporation de la ville de Black Lake fasse l'acquisition du Foyer du Lac Noir Est. Cette acquisition se fera pour et en considération de la somme de \$1.

O-O-O-O-O

On retirera des gosses de la ville la somme de \$12,705.95 dans le but de payer les dépenses de l'administration générale.

O-O-O-O-O

Quilles: Le plus haut simple: Simon Gagné et Claude Fréchette: 172.

Le plus haut triple: Richard Lamontagne) 432.
Le plus haut simple d'équipe: Beatles 729.
Le plus haut triple d'équipe: Beatles 1,945.
Grosses quilles) Plus haut simple: Valdy Allaire 214.
Plus haut triple: Gérard Labrecque 569.
Plus haut simple d'équipe: Bileo 824.
Plus haut triple d'équipe: Bileo 2,372.

O-O-O-O-O

A la cour municipale de Black Lake 7 causes ont été entendues.

On signale une cause de vitesse, une cause pour ne pas avoir effectué un arrêt obligatoire, 2 causes pour avoir dépassé sur des lignes doubles et 3 causes pour avoir laissé entrer des chiens dans les rues de la municipalité.

Citoyen de Black Lake tué raide

THETFORD MINES, (BF) — Un jeune homme de 24 ans, M. Richard Dallaire, fils de M. et Mme Wilfrid Dallaire, domiciliés sur la route 49, à Black Lake, a été tué raide vers 8h.45 hier soir, lors d'une collision frontale survenue à proximité du Mont-Villeneuve, à St-Ferdinand d'Halifax.

La même tragédie a fait un blessé, soit M. Jacques Dubois, 25 ans, de St-Ferdinand d'Halifax.

La collision

Ce macabre impact s'est produit au sommet de la côte bordant la propriété du Mont-Villeneuve, sur la route 49, soit en face de la résidence de M. Clément Marcoux.

Au moment de la tragédie la victime regagnait son foyer, à Black Lake, après sa journée de travail aux Entreprises Lionel, de Princeville. M. Dallaire était seul dans sa petite voiture européenne, tout comme le chauffeur du deuxième véhicule, M. Dubois.

Le premier à se rendre sur les lieux de la tragédie fut M. Clément Marcoux. Il remarqua la victime sans vie, coincé entre la banquette avant et le tableau de bord du véhicule, tandis que M. Jacques se dirigeait à pied en direction d'une maison voisine, pour solliciter du secours.

M. Jacques fut conduit à l'hôpital de Plessisville par l'ambulance de la maison Lavallière et Fils, de Thetford. Son état est satisfaisant.

Il a fallu l'aide d'une remorque pour dégager M. Dallaire de sa voiture en ruine. Le corps fut ensuite transporté à la morgue J. A. Savoie, de Black Lake, où le décès fut constaté par le Dr Clément Fortier.

Plusieurs agents du bureau de la Sûreté provinciale de Thetford se sont rendus sur les lieux pour les constatations d'usage, entre autres, le caporal G. Tétrault et MM. Sauvageau, Lachapelle et Rochette.

Bibliothèque municipale à Thetford!

THETFORD MINES, (BF) — C'est définitif. Le nouveau gouvernement municipal de la ville de Thetford Mines entend doter cette ville de sa bibliothèque municipale dès '69. Une Commission municipale sera incessamment formée avec

mission d'étudier le mode de bibliothèque répondant le mieux aux besoins et aspirations de la population.

Cette certitude a été donnée cette semaine par le nouveau maire de la cité de l'or blanc, M. Louis-Philippe Boucher, au moment où le conseil recevait les porte-parole des corps intermédiaires locaux, venus exposer le résultat d'une réunion tenue la semaine dernière relative aux projets d'une bibliothèque et d'une piscine municipales.

La Commission que l'administration municipale entend mettre sur pied dans un avenir prochain, sera composée de membres du conseil et de délégués des divers corps intermédiaires et sociaux de la ville.

Les deux options mises de l'avant en marge de l'établissement d'une éventuelle bibliothèque municipale seront alors étudiées à leur mérite. Il s'agit du plan relatif à une bibliothèque municipale distincte, et complètement séparée de tout complexe scolaire

ou polyvalent, et du projet voulant que les gouvernements municipal et scolaire en viennent à une entente pour mettre en branle une bibliothèque conjointe, laquelle serait intégrée à la future école polyvalente de Thetford.

Les fervents de l'un ou l'autre de ces deux projets pourront se présenter en temps et lieux devant la Commission sur le point d'être formée, pour y faire entendre leurs arguments et plaidoyers.

Le maire Boucher a révélé lors de la rencontre de cette semaine que le gouvernement fédéral songe à se départir du complexe militaire, bâtie située au centre-ville, d'ici la fin de la présente année.

Les édiles étudient donc la possibilité de se porter acquéreur de cet édifice pour ensuite le convertir en bibliothèque publique.

Les membres de la délégation ont soumis aux édiles les recommandations qui ont émané de la réunion des corps intermédiaires de la semaine

Constitution

Manège militaire

Subventions possibles

M. Louis-Philippe Boucher

Violente sortie du président du Comité des loisirs Notre-Dame: manque de collaboration

THETFORD MINES, (JS) — Le nouveau président du Comité des loisirs de la paroisse Notre-Dame à Thetford Mines vient de faire une violente sortie contre le manque de collaboration de la part des résidents de cette paroisse.

M. Robert Lessard, nouvellement élu, souligne qu'à la dernière assemblée, on l'on procéda à l'élection du nouveau comité, seulement 13 personnes étaient présentes.

Il note que la collaboration est à peu près inexistante, "personne ne veut travailler, on voit les gens seulement

quand ils ont des critiques à formuler". Selon M. Lessard, la direction d'un comité de loisirs, ne relève pas uniquement d'un petit nombre d'individus, mais elle doit être l'affaire de tous.

Tous

Le président mentionne que tous les enfants de la paroisse bénéficient des services du comité des loisirs, alors il serait normal que chaque parent apporte sa collaboration.

"Les loisirs de nos jours, occupent une très grande partie de notre vie; c'est un secteur essentiel et il est de notre devoir à tous d'assurer

son bon fonctionnement", a-t-il déclaré.

Critiques

Il atteste que si les dirigeants d'un organisme ne donnent pas satisfaction, ils se font sévèrement critiquer, mais en d'autre temps jamais personne ne donne signe de vie.

Les dirigeants dont de leur mieux pour gérer ce secteur, mais s'ils bénéficiaient de la collaboration de la population leur rendement serait nettement supérieur.

Autres secteurs

Cette situation où l'on rela-

te le manque de collaboration de la population thetfordoise, se retrouve dans bien d'autres secteurs. On signale un manque de collaboration aux affaires municipales, aux affaires scolaires etc.. De nombreux organismes ont d'énormes difficultés à survivre car la population ne répond pas.

Invitation

M. Robert Lessard lance une invitation à tous les citoyens de venir donner de leur temps à la cause des loisirs de la paroisse Notre-Dame. "Il y va du bien être de nos enfants", affirme-t-il.

Sanctions

Les sanctions à cet effet sont: un minimum de \$10 d'amende plus les frais et d'un maximum de \$40 plus les frais. A défaut de paiement une peine de 8 jours de prison est prévue.

Les nombreuses activités de la Société artistique de Thetford rehaussent le niveau culturel régional

THETFORD MINES, (JS) — La Société artistique de Thetford Mines contribue grandement à rehausser le niveau culturel de la région de l'Amiante.

Chaque année la société organise une série de concerts pour le public thetfordois, à son agenda figurent également diverses activités telles que des expositions de peintures, des journées consacrées à des genres musicaux en particulier etc.. Une activité entre autres a attiré particulièrement notre attention, il s'agit des cours de ballets et de violon.

Pour la 3e année consécuti-

ve des cours de ballets sont organisés pour les élèves du niveau primaire de la région de l'or blanc. Cette année le titulaire de la classe de ballet est Mlle Denise Van Houtte. Une cinquantaine d'élèves ont complété leur inscription.

Le but de ces cours n'est pas strictement de former de grandes ballerines, au contraire, ces leçons sont organisées dans le but de donner une formation aux enfants. Les participants sont initiés à une haute culture tout en se procurant une détente agréable.

On signale qu'au niveau élémentaire il n'existe pas de cours en éducation physique

et que rendus au niveau secondaire, les enfants sont handicapés; il leur manque une formation de base qui leur permettrait d'évoluer rapidement dans le monde de l'éducation corrigée chez les étudiants qui suivent les cours de ballet. Le cours d'éducation physique qui devrait exister à ce niveau.

Violon

Les cours de violon se donnent depuis 2 ans dans la région de Thetford. Ils sont sous l'habile direction de Mme Marcel Ouellet et M. Marc Bélanger. Environ 45 élèves

sont inscrits. Le principal but de cette école est de donner le goût de la musique aux élèves. On permet à l'enfant d'occuper ses loisirs par un hobby sain. Il est initié à la belle musique et ses possibilités artistiques se développent.

On signale que les inscriptions sont terminées pour l'année en cours.

Financement

Chaque école se finance par elle-même. Si à la fin de l'année il survient un déficit la Société artistique le comble.

La CJM devra payer une journée de plus de salaire à 8 de ses employés permanents: sentence arbitrale

THETFORD MINES, (B.F.) — En vertu d'une sentence arbitrale récemment rendue par l'hon. juge Evender Veilleux, en rapport avec un grief logé par le Syndicat national de l'Amiante d'Asbestos Inc., la compagnie Canadian Johns-Manville devra payer une journée additionnelle de salaire à 8 de ses employés permanents.

Il s'agit d'une sentence majeure émanée de l'hon. Veilleux et l'arbitre syndical, M. Roland Marcoux, conseiller technique à la Fédération canadienne des travailleurs de la métallurgie, des mines et des produits chimiques (CSN). La dissidence a été enregistrée par l'arbitre patronal, M. Gérard A. Piché.

Le grief

Ce grief remonte à la semaine du 29 octobre au 4 novembre 1967, laquelle coïn-

cidait avec une fête payée, à savoir, la Toussaint. Le contrat produit devant le tribunal prévoyait un effectif de travail de 5 jours par semaine, pour des opérations échelonnées sur une période de six jours. Cette sixième journée était ordinairement faite par ce qui est communément appelé hommes de relève (swingman). Toutefois, outre les employés permanents sur cette équipe et les hommes de relève, il y avait aussi ce qu'on appelle des "employés temporaires", dont la mission est de remplacer ceux des travailleurs permanents qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent se rapporter à leur poste.

Or, durant ladite semaine du 29 octobre au 4 novembre, les employés permanents travaillèrent quatre jours et bénéficièrent d'un congé payé, à

savoir la Toussaint, avec le résultat qu'ils furent rémunérés pour cinq jours de travail. Toutefois, la compagnie garda à son service trois employés temporaires, dont un remplaçant un permanent en vacances.

C'est à ce stade que se pose le litige, ou le grief soulevé par le syndicat. Ce dernier a soutenu, devant le tribunal, que si la compagnie n'avait pas employé ces deux travailleurs temporaires, 8 hommes permanents auraient travaillé 5 jours, et auraient été payés pour six jours de rendement, la sixième journée étant la fête de la Toussaint.

La partie syndicale a donc soutenu devant l'hon. Veilleux que, selon la convention collective de travail, il y avait eu réduction de personnel dans cette classification au cours de ladite semaine. "Il

incombait à la compagnie de faire travailler des permanents effectifs durant 5 jours, et de ne pas employer les deux temporaires déjà mentionnés, d'alléger le syndicat. Si ces deux temporaires n'avaient pas travaillé, huit permanents, à savoir ceux qui avaient le plus d'ancienneté, auraient effectivement travaillé 5 jours au cours de cette semaine-là, et auraient reçu six jours de salaire payé", ajoute-t-il.

Décision

Par un vote majoritaire, le tribunal d'arbitrage en est venu à la conclusion qu'il y avait effectivement eu réduction d'équipe, et il a ordonné à la Canadian Johns-Manville de verser aux 8 employés permanents touchés par ce grief, le salaire qu'ils auraient eu si les deux employés temporaires n'avaient pas travaillé cette semaine-là.

et celles de fonctionnement. Pour être éligible à la subvention de création, la future bibliothèque municipale de Thetford Mines devra disposer au départ de 4,500 volumes, et d'un investissement financier de l'ordre de \$11,000, de la part du trésor de la cité, soit une moyenne de 50c par tête de population. A ce moment, le gouvernement provincial devrait accorder un octroi correspondant à l'apport de la ville, soit \$11,000.

Les subventions de fonctionnement pourront être sollicitées et obtenues une fois que la bibliothèque aura augmenté le nombre de ses volumes à 11,000. Une période de cinq ans est allouée pour se conformer à cette exigence. La forme, la participation de la

ville devra se chiffrer à une somme minimale de \$11,000 pour être éligible à une subvention identique de la part du ministère des Affaires Culturelles. Ce subside gouvernemental représente une participation de 20c par capita, 20% de la contribution municipale, \$1,000 pour traitement d'un bibliothécaire professionnel, et \$5,000 pour un bibliothécaire en chef.

Piscine

Au chapitre de la future piscine municipale, le maire Boucher a précisé qu'il s'agissait d'un projet beaucoup plus complexe. Toutefois, les édiles y apporteront toute la considération voulue lorsque le temps sera venu de reprendre l'étude de ce projet.

Stationnement prohibé la nuit à Thetford Mines

THETFORD MINES, (JS) — Le stationnement prohibé durant la nuit au cours de la saison hivernale est en vigueur depuis le 1er novembre, dans les rues de la cité de Thetford Mines.

Ce règlement défend de stationner dans les rues de la cité durant la nuit tout au cours de l'hiver. Ceci est pour permettre aux employés de la voirie municipale d'effectuer le déblayement de la neige plus facilement.

Règlement

Le règlement stipule que: "Nonobstant toute autre réglementation, durant la nuit entre le 1er novembre d'une année et le 31 mai de l'année suivante, il est interdit à tout propriétaire, possesseur ou personne en charge d'un véhicule moteur ou autre, de le laisser stationné la nuit dans une rue ou place publique de la cité et cela à compter de minuit jusqu'à 7 heures a.m., du même jour. Les mots place publique comprennent également au sens du présent règlement les terrains de stationnement de la cité et ceux qui sont sous le contrôle de la cité".

Sanctions

Les sanctions à cet effet sont: un minimum de \$10 d'amende plus les frais et d'un maximum de \$40 plus les frais. A défaut de paiement une peine de 8 jours de prison est prévue.

Formation prochaine d'un club Jeunesse Optimiste

VICTORIAVILLE, (ML) — M. Denis Couture a profité de la semaine d'appréciation de la jeunesse pour annoncer la formation prochaine à Victoriaville d'un club-jeunesse Optimiste.

On sait que M. Couture a été mandaté par le président Robert Laines, le 1er et 2e plusieurs mois, afin de travailler à la formation de ce mouvement. On a déjà contacté un

jeune homme, M. Marc André Letourneau, et tout indique que ce dernier serait en mesure de prendre en main le nouveau mouvement, durant les prochaines semaines.

M. Couture a expliqué que le prochain pas sera de recruter des jeunes hommes de 13 à 21 ans, qui sont disposés à oeuvrer dans le club-jeunesse Optimiste. Le mouvement est appelé à devenir autonome après sa fondation.

Réouverture de votre cinéma

CINÉ-LOISIRS

(Centre paroissial, St-Alphonse)

THETFORD MINES

SAMEDI et DIMANCHE — 16 et 17 NOVEMBRE

A L'AFFICHE

"TIENS BON A LA RAMPE JERRY" (en couleurs)

AVEC
Connie Stevens et Robert Morley

AUSSE

SUPER-SPECIALscope en couleurs

"F" comme FLINT"

AVEC
James Coburn, Lee J. Cobb, Jean Hale, Andrew Duggan

POUR ENFANTS: Samedi, 16 novembre, à 1h. 30 p.m.
Admission: 35c.

DIMANCHE
Samedi — Admission à 7h. 15 p.m.
ADULTES: \$1.25 — ETUDIANTS: 90c.

Nouveau contrat de travail signé chez Lines Bros.

GRANBY (GT) — Un nouveau contrat de travail vient d'être signé entre la compagnie Lines Bros. de Waterloo, et ses employés, représentés par le Syndicat national des employés de Lines Bros. affiliés à la CSN. La nouvelle convention, d'une durée de deux ans, est rétroactive au 2 août 1968, date d'expiration de l'ancienne entente.

Le nouveau contrat assure à tous les employés des augmentations de salaires minimum de \$0.30 l'heure, réparties sur la période de deux ans. De plus, des réajustements de salaires pour la première année vont jusqu'à \$0.27 l'heure, la moyenne pour la majorité des employés étant de \$0.15. Ces nouvelles conditions de travail porteront le salaire minimum à \$1.60 pour les femmes et à \$1.80 pour les hommes, à la fin de la convention. En ce qui concerne les corps de métiers, la rémunération horaire sera alors de \$2.75.

Autres avantages

Parmi les autres avantages dont bénéficieront les employés, mentionnons des améliorations dans l'assurance collective, qui couvre les frais médicaux et les médicaments payés à 50% par chacune des parties.

Dans le cas de promotion d'un employé, une période d'essai allant de 15 à 45 jours lui sera accordée, sans préjudice à son ancien travail s'il y retourne par la suite. De plus, la compagnie a accepté de payer les salaires des officiers du syndicat dans les cas suivants: trois officiers qui siègeraient au comité de la convention collective, trois dans le cas d'un arbitrage et cinq dans l'étude de griefs formulés par le syndicat.

Les sous-contrats que la compagnie pourrait donner à l'extérieur ne devront, en aucun cas, provoquer des mises à pied, même temporaires, chez les employés réguliers. Dans le cas de mises à pied, l'ancienneté sera respectée, et de plus, un employé qui changerait de travail dans ces conditions ne subirait plus de diminution de salaire.

Dans les clauses normatives, plusieurs avantages ont aussi été obtenus par le syndicat.

Une bouteille dans l'écran: acquitté faute de preuve

GRANBY, (GT) — Pierre Desnoyers, qui était accusé d'avoir lancé une bouteille dans l'écran d'un cinéma local, a été acquitté faute de preuve. L'individu que la Couronne fit comparaître comme témoin dans cette affaire changea sa version des faits, niant avoir vu Desnoyers poser le geste en question.

Jean-Paul Courtemanche, 18 ans, de Granby, avait d'abord révélé, dans une déclaration signée devant les policiers, avoir vu l'accusé lancer l'objet sur l'écran. Appelé à témoigner à l'audience de la cause par Me Claude Noisette, représentant de la Couronne, il nia. Il spécifia qu'au moment de l'incident, plusieurs spectateurs chantaient ou criaient, alors qu'on présentait le film "Hell's Angels". Le juge Gérard Normandin l'interrompit à ce moment pour déclarer que le film en question aurait dû être refusé par la censure.

Peur des policiers

A la question de Me Noisette qui lui demandait pourquoi il avait dit aux policiers qu'il avait vu Desnoyers lancer la bouteille, Courtemanche expliqua que les policiers lui avaient fait peur, avouant avoir reçu des claques de la part de policiers alors qu'il avait 12 ans. Il ajouta même qu'au moment de l'interrogatoire, les policiers lui auraient déclaré qu'ils ne frapperaient jamais les gens qu'ils interrogeaient.

Devant l'absence de preuve, Me Noisette demanda lui-même le renvoi de la plainte portée contre Desnoyers, les témoins de la défense n'ayant pas à se produire.



REMERCIEMENTS — Plus de 200 jeunes joueurs de hockey de Waterloo, ont défilé dans les rues de la ville pour se rendre à l'hôtel de ville remercier les autorités municipales de leur générosité envers la jeunesse. Le tout était dans le cadre de l'ouverture des activités de l'Association du hockey mineur de Waterloo. René Dumoulin, un jeune, se faisait alors interprète de la jeunesse pour remercier la ville de leur organisation de loisirs. René était appuyé, dans son allocution, par Gerry Vary, président des Maraîchers Jr. qui faisait allusion à la grande collaboration du conseil de ville vis-à-vis du sport organisé. Sur la photo, deux jeunes joueurs D. Royer et Allen Tryhorn, en compagnie du Dr Guy Poirier, maire de Waterloo, ainsi que de M. Paul-Emile Fortin, président de l'Association du hockey mineur de Waterloo. (Photo Studio Marcel Gâté)



OUVERTURE OFFICIELLE — Les Bombardiers de Valcourt, de la ligue Intermédiaire "C" des Cantons de l'Est, recevaient les Copains de St-Ignace, mardi, à Waterloo, lors de l'ouverture officielle de la saison. M. Gaston Bissonnette, administrateur à la firme Bombardier, de Valcourt, a fait la mise au jeu. Sur la photo, dans l'ordre habituel: Marcel Ducharme, capitaine des Copains, M. Armand Lemay, vice-président du circuit, Paul Duhamel, gérant des Copains, M. Gaston Bissonnette, Yvan Goyette, gérant des Bombardiers, et Roger Lapierre, capitaine de la même équipe. Les Bombardiers encaissèrent leur deuxième défaite en autant de parties, cette fois au compte de 13 à 10. On se souvient que Valcourt avait perdu leur première partie 16 à 3, dimanche dernier, à Magog. L'instructeur Goyette devra donc concentrer son travail sur la défensive, si on en juge par les 29 buts contre elle en 2 parties. (Photo Studio Marcel Gâté)

Collégial II à Granby en septembre

GRANBY, (GT) — Les élèves du CEGEP de Granby peuvent espérer pour l'an prochain la poursuite de leurs études dans notre ville. Selon M. Emile Roberge, directeur de cette section, l'ouverture de cette seconde année du cours collégial à Granby est à prévoir l'an prochain. De plus, certaines options professionnelles viendraient s'ajouter au cours général qu'on y dispense présentement.

Selon les prévisions qu'il est déposé de faire, le nombre d'étudiants au niveau collégial, qui est présentement de 135, passerait à plus de 350, assurant ainsi l'avenir de ce cours à Granby.

On souligne d'ailleurs que l'attitude du CEGEP de Sherbrooke, en face de ses sous-centres, dont Granby, est axée sur l'avenir, favorisant l'autonomie, l'aide et la collaboration, dans la mesure des facilités techniques et financières. Dans cette optique, le CEGEP de Granby accueillera des adultes à ces cours réguliers, dès janvier prochain, et en septembre, on prévoit des cours du soir, dans le cadre de l'éducation permanente.

Options professionnelles

Dans le domaine de l'instaur

ation d'options professionnelles, c'est la demande des étudiants venant du Secondaire V qui orientera le choix. Certains projets sont déjà à l'étude, dont la réalisation pourrait se faire dans un avenir rapproché. On songe, par exemple, à des cours dans les techniques infirmières, la mécanique, le tourisme et l'hôtellerie. L'administration spécialisée pour restaurants et hôtels, tenant compte des particularités de notre région, on entrevoit également la possibilité de cours en zootechnie et en pomologie.

Une autre orientation que

se donner le jeune CEGEP de notre ville est un rayonnement culturel dans la région. C'est ainsi qu'on songe à l'organisation de conférences, à l'invitation de troupes de théâtre professionnelles, à des activités artistiques dans différents domaines.

Participation des étudiants

Concernant l'administration, M. Roberge est heureux de souligner l'esprit de coopération qui existe dans son groupe. Tant du côté des autorités de Sherbrooke et des professeurs que des étudiants, la

participation est à l'honneur pour tout ce qui a trait à l'évolution de l'organisme. Admettant la nécessité pour les professeurs d'éviter une attitude paternaliste qui viendrait à des enfants, ces derniers tentent d'adopter un comportement digne des jeunes adultes que sont les étudiants de ce niveau.

La participation se manifeste encore sur les différents comités: comité de pédagogie, d'administration, et prochainement de l'information retrouvée les étudiants à la table de discussion. C'est ainsi que, dernièrement, des spécialistes

venus de Sherbrooke pour la détermination d'options pour septembre prochain ont été surpris de retrouver autant d'étudiants que de professeurs à la rencontre.

En somme, le CEGEP de Granby, après un départ problématique, semble vouloir s'implanter solidement. Les efforts des instituteurs, la persévérance des pionniers, la coopération des autorités, permettront à notre région, selon toutes probabilités, d'offrir un éventail de cours pouvant répondre aux besoins de la population.

Granby et environs

GRANBY, (GT) — Dans le cadre de l'encouragement aux travaux d'hiver, le conseil municipal vient d'autoriser des travaux de l'ordre de \$230,000 à être effectués au jardin zoologique. Un agrandissement au pavillon des éléphants, la construction d'une nouvelle bâtisse pour les ours et d'une autre pour les primates ou grands singes sont inclus dans le projet. Une subvention provinciale de \$47,500 est prévue à cet effet, et la Société zoologique de Granby absorbera la balance des dépenses encourues.

O-O-O-O-O

Edmond Gagnon, de St-Paul d'Abbotsford, a été déclaré coupable de recel de couvertures de laine qui avaient été volées à la manufacture Esmond Mills de Granby en octobre 1967. On se souvient que Gérard Lévesque avait été condamné à 18 mois de prison pour le vol en question, évalué à près de \$3,000. Après avoir entendu les témoignages dans cette affaire, le juge Guy Genest a déclaré: "La preuve est tellement claire que la Couronne ne présente même pas de plaidoyer." La sentence de Gagnon sera connue le 19 novembre courant.

O-O-O-O-O

Le vestiaire St-Joseph revient à la charge afin de recevoir de généreux donateurs des vêtements pour enfants: des couvertures, des habits de neige, des couvre-chaussures, etc. On aurait aussi un urgent besoin de meubles usagés pour certaines familles. Tous ceux qui pourraient contribuer à soulager la misère dans ce sens peuvent s'adresser à M. et Mme Henri Ouellet, 388 rue Bédard, 378-3218.

O-O-O-O-O

Un défilé de modes commandités par différents marchands de notre ville avait lieu mercredi soir à l'hôtel Granby. Pour la première fois, un voyage à Paris était offert en prix de présence, en plus des prix généralement offerts dans une telle occasion. L'heureuse gagnante de ce voyage tous frais payés fut Mlle Anne-Marie Fortin, de notre ville.

O-O-O-O-O

La Commission scolaire St-François vient de vendre des obligations pour un montant de près de 1 million de dollars. La compagnie Cliche et Associés a obtenu le contrat pour cette vente. Deux tranches dont l'une de 10 ans et l'autre de 20 ans commanderont un coût moyen d'intérêt de 8.46%.

O-O-O-O-O

Le programme de lutte de demain soir, au Palais des Sports de Granby, permettra aux amateurs de voir à l'œuvre les frères Rougeau contre Koloff et The Butcher. Les frères Vachon, qui devaient aussi être présents ont dû se décommander, étant partis pour le Japon hier.

O-O-O-O-O

Bromont vous attend... Tel est l'invitation que lance aux skieurs le centre de ski de Bromont, qui a commencé ses opérations cette semaine. Comme d'habitude, les pistes de ce centre sont les premières à accueillir les sportifs encore cette saison.

Les jeunes de St-Paul peuvent espérer avoir leur maison à eux

GRANBY, (GT) — Les jeunes de 15 à 20 ans de St-Paul peuvent espérer avoir leur maison à eux, si un projet de l'œuvre des Loisirs de l'endroit devient réalité. Lors de la dernière réunion de l'organisme, il fut fortement question, selon M. Agnès Ménard, président, de l'achat d'une école désaffectée, qui serait transportée sur le terrain que possède déjà le mouvement à l'arrière de l'hôtel St-Paul. Depuis 9 ans que l'œuvre des Loisirs existe, ce terrain fut acheté en vue de permettre aux jeunes d'avoir un endroit bien en propre, et c'est dans ce but qu'on songe à la transaction projetée.

Certaines difficultés devaient au préalable être surmontées, surtout dans le domaine financier. D'abord, des arrangements devraient être pris avec les autorités scolaires et le ministère de l'Éducation, pour permettre l'achat en question, sans passer par des soumissions publiques. On espère réaliser cette acquisition pour une somme non supérieure à \$3,000, ce qui n'inclurait pas le déménagement de la bâtisse et l'installation sur le terrain en question.

De plus, sur un budget annuel d'environ \$4,000, provenant surtout de subventions provinciales, municipales et scolaires, l'œuvre des Loisirs doit payer une somme de \$1,000 annuellement pour les 7 prochaines années, afin de payer son terrain. On sait qu'au début les contributions anonymes ont permis une mise de fonds initiale de \$5,000.

Souvenir d'un Jour de l'An

GRANBY, (GT) — Deux individus de Granby se souviennent de leur fête du premier de l'an 1967. Louis Giroux, domicilié sur la rue Gill, et Guy Matte, de la rue Principale, se sont vu imposer une amende de \$125 chacun pour dommages causés à l'appartement de Mlle Diane Bouchard, au cours d'une célébration qui n'est pas terminée de façon joyeuse.

Arrivés sur les lieux dans la soirée, les amis avaient "fêté" toute la nuit, si bien que, vers huit heures du matin, les esprits n'étaient plus très clairs. La distraction prit une orientation moins intéressante qui se termina par les rixes en feu, après que d'autres dommages eurent été causés. La réalité reprenant alors ses droits, les deux compagnons finirent par décider d'éteindre le feu, qui risquait de prendre des proportions dangereuses.

UN TROU DANS LE PLAFOND: VOL DE \$15,000 DE BIJOUX

Par André Poudrier

DRUMMONDVILLE — Des bandits ont profité de la nuit du 13 au 14 novembre pour percer un trou dans le plancher d'un appartement inhabité (au-dessus) et voler pour plus de \$15,000 de bijoux de valeur à la Bijouterie Robert située au 120 de la rue Hériot, à Drummondville.

Bien que le bilan exact du vol n'ait pas encore été effectué, le propriétaire de la bijouterie, M. Robert Karunum, prévoyait, hier après-midi, s'être fait voler pour plus de \$15,000 en montres-bracelets pour hommes et femmes, en bijoux et en bagues de fiançailles.

Le vol a été constaté par

l'employée de la bijouterie qui, en voulant débarrasser la porte centrale, comme tous les matins, s'est aperçue avec stupeur qu'elle était déterrée. Poursuivant ses investigations, elle vit immédiatement la caisse enregistreuse éventrée qui gisait sur le plancher.

Alerté, le propriétaire de la bijouterie se rendit sur place et constata un trou dans le plafond. Les voleurs ont gravi l'escalier latéral à la bijouterie de M. Karunum et ont pénétré par effraction dans l'appartement, au-dessus de la bijouterie. Cet appartement sert de pièce à rebus.

Les bandits ont taillé un trou dans le plancher de l'appartement, à l'abri des regards. Une fois à l'intérieur

de l'établissement, les voleurs ont choisi leur marchandise, éventré le tiroir-caisse et laissé 33 cents.

Après leur larcin, les auteurs du vol ont tout simplement emporté la porte principale et filé à l'anglaise.

Selon un premier inventaire, une centaine de montres pour hommes, 75 montres pour dames, une centaine de bijoux et 48 ensembles de bagues de fiançailles ont disparu des étagères. La caisse-enregistreuse contenait \$29.58. En remettant un peu d'ordre, le propriétaire de la bijouterie a retrouvé 33 cents noyés sur le plancher de l'établissement.

Les détectives de la Sûreté municipale de Drummondville

ont ouvert une enquête en marge de cette affaire et poursuivent leurs investigations. On demande à la population

d'être à l'affût d'offres de bijoux à bon marché. Il est certain que les voleurs vont tenter de revendre le produit de

leur vol. Toute information devra être communiquée à la Sûreté municipale de Drummondville.



LA BIJOUTERIE — On voit ici l'escalier qu'ont probablement emprunté les voleurs à la faveur de la nuit, pour s'introduire par effraction au-dessus de la bijouterie. La vitre de la porte au haut de l'escalier a été brisée. Après leur forfait, les voleurs sont ressortis par la porte principale, au rez-de-chaussée. (Photo La Tribune, Drummondville)



TROU DANS LE PLANCHER — Le propriétaire de la bijouterie Robert, M. Robert Karunum, montre où les voleurs ont percé un trou, dans le plancher du premier étage, pour s'introduire, à l'abri des regards, jusqu'au rez-de-chaussée. (Photo La Tribune, Drummondville)

Le maire Paul O. Trépanier en faveur de l'ouverture des magasins le jeudi soir

GRANBY, (GT) — Le maire de Granby, M. Paul O. Trépanier, s'est dit personnellement favorable à l'ouverture des magasins le jeudi soir. Selon lui, la cité a même voulu statuer sur le sujet, mais une forte opposition aurait obligé le conseil municipal à revenir sur sa décision et à réglementer sévèrement les heures d'ouverture des commerces locaux.

Il s'adressait alors à une délégation de marchands qui s'étaient présentés à l'hôtel de ville, dans l'espoir renouvelé d'obtenir la permission d'exercer leur commerce jusqu'à 10 heures, le jeudi soir, comme la chose se fait dans plusieurs villes. On sait que ce problème a provoqué bien des discussions depuis quelques années et que, depuis un certain temps, une nouvelle offensive de certains détaillants se fait sentir en ce sens.

Les avantages

M. Gagnon, du marché IGA

Entendez-vous

L'échevin Beaudry, qui a déclaré partager l'avis du maire sur le sujet, a demandé aux marchands présents de convaincre leurs confrères et de revenir au conseil quand 55% des marchands seront favora-

Importante réunion

A la suite de cette rencontre avec les autorités municipales, une réunion spéciale des marchands locaux avait lieu hier soir au motel Grand Bien, afin de discuter à nouveau de ce problème.

Cambriolage et attentat à main armée

GRANBY, (GT) — Les voleurs ont été actifs à Granby. Un cambriolage perpétré aux entrepôts de l'Hydro-Québec a permis à ses auteurs de s'approprier pour \$1,000 de marchandise. Par contre, un jeune homme a été attaqué alors qu'il effectuait une livraison à bicyclette, et son agresseur l'a soulagé d'un montant de \$17, à la pointe du revolver.

A l'Hydro-Québec

A l'Hydro-Québec, les voleurs ont pris environ une tonne de fil de cuivre, évalué à \$1,000. Ils ont réussi à empêcher le système d'alarme de fonctionner, après avoir brisé le cadenas de l'entrée. Ils ont percé leur méfait, tard dans la nuit, puisque les derniers employés à quitter les lieux, vers 11h.15 p.m., n'ont rien remarqué d'anormal. Le court-circuit qu'ils ont provoqué, pour mettre hors d'état de fonctionner le système d'alar-

me, leur a permis d'agir en toute tranquillité. Le fil de cuivre semble avoir été une grande demande dans les milieux louches, puisque c'est le second vol du genre que subit l'Hydro-Québec depuis quelque temps. On se souvient qu'il y a quelques semaines, des transformateurs étaient disparus sur la rue St-Jean. Les voleurs les avaient défaits pour s'emparer du fil de cuivre qu'ils contenaient. Pour l'instant, on ne peut pas établir de lien entre les deux vols.

Attaqué dans la rue

Jean-Luc Trépanier, 17 ans, fils de M. et Mme Emeril Trépanier, du 428, rue Bourbeau, s'est fait soulagé d'une somme de \$17, alors qu'il se rendait effectuer une livraison rue St-Vincent. C'était le deuxième voyage du commissionnaire à cet endroit, une première visite s'étant avérée

inutile, puisque le numéro qu'on lui avait indiqué n'existait pas. Croyant à un tour d'un client peu sérieux, le jeune Trépanier est retourné à l'épicerie Marc, au coin des rues Denison et Lapointe, où son employeur lui demanda de vérifier chez les voisins pour tenter de localiser le client.

Il s'exécuta, et c'est en sortant d'une maison à appartements qu'il se rendit compte que quelqu'un l'attendait près de sa bicyclette. Armé d'une barre de fer, l'individu lui ordonna de déposer son argent sur le trottoir, ce qu'il fit. Puis sous la menace du revolver, il reçut l'ordre de traverser la rue, ce qu'il fit également. Avant de s'enfuir sur la rue Denison, le voleur tira un coup de feu dans les airs.

L'agresseur parlait en anglais, et le client mystérieux qui avait donné une fausse adresse parlait également dans cette langue.

SHERBROOKE, VENDREDI, 15 NOVEMBRE 1968

5



SECURITE — L'Association de prévention des accidents industriels a tenu son congrès régional à Sherbrooke sous la présidence de M. S. W. Hooper, président de la compagnie qui porte son nom. De gauche à droite, MM. Hooper, Raymond Guilloitte, contrôleur adjoint de la sécurité à la compagnie Bell Canada, Roy Scholes, de la compagnie Combustion Engineering-Superheater Ltd, et William Nottman, de James United Steel. M. Guilloitte était le conférencier invité au congrès.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

M. Roméo Lapointe, un employé de la compagnie S. W. Hooper, fait partie d'un club select à travers le pays

SHERBROOKE — M. Roméo Lapointe, un employé de la compagnie S. W. Hooper, de Sherbrooke, fait maintenant partie d'un club select.

A l'instar des 2.800 autres membres du Club Wise Owl du Canada, il a évité la perte de ses yeux grâce aux lunettes protectrices qu'il portait à son travail.

M. Lapointe assistait un sou-

deur en train de découper une pièce de métal, lorsque de l'acier en fusion lui est tombé en plein visage.

Heureusement, il portait des verres protecteurs et ses yeux ont été épargnés.

M. Lapointe a été inscrit au Club Wise Owl du Canada lors du congrès régional de prévention des accidents industriels tenu à Sherbrooke cette semaine.

Le certificat lui a été remis par M. Maurice Campeau, directeur régional du district de Sherbrooke pour l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA).

Le Club Wise Owl du Canada est administré par l'INCA. Il a été fondé en 1947. Depuis, 2.800 employés de 816 firmes différentes y ont été admis.

Que pense M. Tout le Monde de Weedon devant l'absence de conseillers au conseil ?

WEEDON, (Spéciale) — Il y a environ un mois cinq échelons ont démissionné du conseil municipal de Weedon, selon les derniers renseignements obtenus du bureau du sous-ministre, des Affaires municipales, hier soir, le conseil des ministres n'a pas encore étudié ce cas lors de sa dernière session. Cependant, celui-ci doit être présenté mercredi prochain, à moins qu'il y ait une autre assemblée du conseil des ministres avant

cette date.

Sur un total de 14 personnes interrogées seulement cinq ont accepté de répondre à la question du journaliste à savoir : "Que pensez-vous de la démission des cinq conseillers municipaux de Weedon ?"

M. Hector Lussier : "C'est de la folie. Il s'agit d'un petit désaccord pour acheter un terrain. Le conseil municipal a voté en majorité pour l'achat à une assemblée, mais le maire a prétendu qu'il existait des dépenses de \$3.000, il ne nous avait en fait rien dit."

M. André Beauregard : "Ce sont des gens qui ne connaissent pas grand chose. S'ils avaient eu quelque chose, ils n'auraient pas démissionné."

M. Urie Delorme : "Ca a été fait trop vite pour avoir permis de réfléchir. Je m'occupe peu des affaires du conseil."

Mme. Renaud Fontaine : "Ils ont été un peu trop vite en affaires. Ils n'ont pas réfléchi avant qu'ils aient démissionné. Le maire est très autoritaire. Il veut mener le conseil seul. Cela a froissé les conseillers et ont démissionné."

M. Gérard Dion : "Avant d'agir, il faut toujours peser les morceaux, il faut toujours aller aux renseignements. Le maire y est allé."

La soirée, les amis avaient "fêté" toute la nuit, si bien que, vers huit heures du matin, les esprits n'étaient plus très clairs. La distraction prit une orientation moins intéressante qui se termina par des rixes en feu, après que d'autres dommages eurent été causés. La réalité reprenant alors ses droits, les deux compagnons finirent par décider d'éteindre le feu, qui risquait de prendre des proportions dangereuses.

Souvenir d'un Jour de l'An

GRANBY, (GT) — Deux individus de Granby se souviennent de leur fête du premier de l'an 1967. Louis Giroux, domicilié sur la rue Gill, et Guy Matte, de la rue Principale, se sont vu imposer une amende de \$125 chacun pour dommages causés à l'appartement de Mlle Diane Boucher, au cours d'une célébration qui n'est pas terminée de façon joyeuse.

Arrivés sur les lieux dans

la soirée, les amis avaient

"fêté" toute la nuit, si bien

que, vers huit heures du ma-

tin, les esprits n'étaient plus

très clairs. La distraction prit

une orientation moins intéres-

sante qui se termina par des

rixes en feu, après que d'autres

dommages eurent été causés. La

réalité reprenant alors ses

droits, les deux compa-

gnons finirent par décider

d'éteindre le feu, qui risquait

de prendre des proportions

dangereuses.

Les assemblées de l'AFEAS d'East Angus : rencontres intéressantes et éducatives

EAST ANGUS, (GP) — Une assemblée des plus intéressantes s'est déroulée récemment au mouvement de l'AFEAS d'East Angus sous la présidence de Mme Roland Roy.

Après le mot de bienvenue de cette dernière, la lecture du rapport de l'assemblée précédente par Mme Réal Fournais, du rapport de la finance par Mme R. Ponton, de l'appel des membres par Mme Georges Lachance et celui des activités sociales par Mme Réal Fournais, la partie éducative a été confiée à Mme Roger Gagné, qui parla de la télévision, pourvue de culture, son rôle et sur : "La télévision donne-t-elle son plein rendement comme moyen de culture ?"

2- Discutez-vous en petit groupe après une émission controversée ? 3- Etes-vous indifférent au contenu des programmes : la TV vous sert-elle surtout de compagnie ? 4- Consultez-vous l'horloge ? 5- Qu'est-ce que la couleur peut apporter sur le plan culturel ? 6- Quels programmes vos enfants regardent-ils ? etc.

M. le curé Laurencelle en tira la conclusion.

Résolutions

Il a été résolu qu'un grand messe soit chantée à chaque membre lors de leur décès.

Que le dépouillement de l'arbre de Noël soit remplacé par une soirée récréative vu les circonstances.

A l'assemblée de décembre,

il y aura une démonstration de décorations de Noël.

Pour avoir droit au tirage du prix de présence, il faudra avoir payé sa cotisation.

Tous les mois il y aura un comptoir de vente où les dames pourront mettre en vente leurs propres travaux manuels.

Les prix pour travaux manuels ont été gagnés par Mmes Raymond Gosselin et Robert Ponton.

Les prix du tirage ont été gagnés par Mmes Germain Pomeroy et Marcel Lafloite, le prix de présence a été gagné par Mme Bertrand Trempanier.

Art ménager

Le comité de l'art ménager composé de Mmes Laval Lagueux et Georges Lachance, a présenté quelques 30 pièces de travaux manuels qui étaient des tricots, arts, jupes, châles, etc.

Conférence

Mlle Bolduc, de Sherbrooke, estéticienne visagiste donna une conférence sur les soins à donner au visage, aux traitements à y donner et expliqua l'art de se maquiller tout en protégeant sa peau, puis donna une démonstration en exécutant un maquillage sur une dame volontaire.

Les dames lui ont posé des questions sur leur cas respectif et toutes en tirèrent un réel profit.

Trophées

Il y aura alors remise de trophées aux meilleurs chas-

Soirée de clôture du club chasse et pêche du lac St-François Xavier de Brompton

WINDSOR, (AR) — Le club de chasse et pêche du lac St-François-Xavier de Brompton tiendra sa soirée de clôture 1968 dimanche soir à l'hôtel Laurier, à 9 heures.

Trophées

Il y aura alors remise de trophées aux meilleurs chas-

seurs et pêcheurs de l'année. Une soirée récréative suivra. Le dynamique président du club, M. Polydore Jolin, invite tous les membres et leurs amis à être présents.

D'autre part, un bingo au profit du club aura lieu le 28 novembre à l'école Bellemare, de St-François.

Du hockey intérieur joué à l'extérieur !

WEEDON — M. Stéphan Ughelgi, directeur du service des loisirs d'hiver, a déclaré au cours d'une entrevue que les jeunes pourront prendre part cette année à des jouets de hockey intérieur joué sur une patinoire extérieure.

M. Ughelgi a expliqué qu'il est très difficile d'obtenir des locaux à Weedon et que pour cette raison les dirigeants ont décidé de mettre ce sport en pratique avec les moyens mis à leur disposition.

Trois équipes seront formées pour les jeunes de 11 à 14 ans et trois autres pour les jeunes de 14 à 16 ans. Ce sport s'adressera aux garçons et aux filles. Ceux qui sont intéressés à faire partie des équipes n'ont qu'à s'adresser à M. Ughelgi.

Deux patinoires

Par ailleurs, les jeunes auront deux patinoires à leur disposition cette année en plus de la glissoire.

Pour ce qui est du hockey sur glace, les équipes seront bientôt formées.

Il y aura également cet hiver, comme par les années passées, un festival. Comme on le sait celui-ci a toujours connu un grand succès.

Weedon en bref

WEEDON — Des cours de danse, organisés par Mme René Lacroix, sont dispensés tous les dimanches soirs.

Les activités du club d'Age d'or, sous la direction de Mme Hector Lussier, se poursuivent les mardi et jeudi soir.

Les patineurs auront à leur disposition une cabane où aller se réchauffer quand ils iront patiner ou pratiquer leurs sports extérieurs au collège.

Des messes rythmées seront célébrées à Weedon à compter d'une semaine ou deux avant Noël.

Double "hausse" des taxes scolaires aux Villes frontalières pour 1968-69

ROCK ISLAND, (MD) — Les contribuables de la Commission scolaire St-Joseph de Beebe, Rock Island et Stanstead ont été fort désagréablement surpris lorsqu'ils ont reçu leur compte de taxes provisoires pour l'année scolaire 1968-1969, qui s'échelonne du premier juillet dernier au 31 juin 1969.

Il y a augmentation de taxes sous deux formes différentes.

Le compte provisoire

La première augmentation vient du fait que par les années passées, le compte provisoire était basé sur 81% de l'imposition totale, tout en pré-

voyant que le taux demeurerait le même à \$2.74 du cent; ce taux est, pour les municipalités de Rock Island, Stanstead et Stanstead-Est. Cette année, les commissaires ont décidé de demander 88% pour la cotisation des taxes provisoires pour l'année 1968-1969.

La limite permise de deman-

de concernant le compte provisoire est de 90%.

L'autre hausse

La deuxième hausse qui affecte presque toutes les municipalités scolaires comprises dans la Commission scolaire St-Joseph est le facteur d'imposition qui est basé sur l'évaluation municipale de ces municipalités à augmenté.

En effet, à Rock Island, habituellement on prenait 91%

de l'évaluation municipale pour avoir l'évaluation scolaire. Cette année le taux a été portée à 2.7 de l'évaluation municipale.

Ce qui fait que les contribuables, en plus d'avoir un compte provisoire plus élevé, ont une augmentation de l'évaluation scolaire par rapport à l'année 1967-1968. Les commentaires des commissaires se feront lorsque ces derniers reviendront de leur congrès à Montréal.

Le Centre Mgr Bonin de Lac-Mégantic ne veut plus voir d'enfants flâner aux environs — Appel aux parents

LAC-MEGANTIC (GD) — La direction du Centre de loisirs Mgr Bonin lance une mise en garde aux parents qui expédient à tout propos leurs enfants au Centre alors même qu'aucune activité sportive ou de toute autre nature ne se

tient à leur intention.

On se plaint au Centre qu'une centaine de jeunes dont l'âge varie entre 10 et 15 ans se rendent flâner tous les soirs au Centre pour y fumer un peu tout le monde et même y faire de la casse.

Le Centre requiert la col-

laboration de tous les parents afin que soit mis un terme à ce flânage. On se fera un plaisir de renseigner les parents sur l'horaire des activités qui sont mises à la disposition des jeunes à chaque jour de la semaine.

Les funérailles de l'abbé Henri-Louis Bégin (page 20)

La Chambre de commerce des Villes frontalières et le conseil de ville de Stanstead font front commun

STANSTEAD, (MD) — Les membres de la Chambre de commerce des Villes frontalières, qui ont tenu mardi soir à la salle de la Légion canadienne de Stanstead une troisième réunion concernant l'unification de Beebe, Rock Island et Stanstead, ont délaissé la question de l'unification pour

jet à été levée quoique des marchands de Stanstead même voient d'un mauvais oeil l'implantation de rivaux, ce qui limiterait selon eux les ven-

tes parce que l'autoroute et les prochains commerces, s'il y a commercialisation, sont à l'extérieur de la municipalité.

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — Les amateurs de hockey se sont réunis au cours de la fin de semaine.

Ce soir le Royal reçoit la visite des As-Fédéral de Magog; dimanche soir, le club Donat Grenier et les Aramis ouvriront le bal dans la ligue intermédiaire; samedi soir et dimanche après-midi, on pourra assister à des matchs de la ligue Juvenile.

La Sécurité Municipale mène présentement une enquête relativement à un vol important qui aurait été commis sur la personne d'un client d'un hôtel local.

Selon des sources dignes de foi, il s'écoulera encore quelques lunes avant la mise sur pied à Lac-Mégantic d'un service de livraison du courrier par facteurs.

On sait que le maire de Stanstead, M. Edward J. Struthers, a révélé lors de la dernière assemblée du conseil, que des démarches seraient entreprises auprès du gouvernement pour que cette demande se réalise. Le conseil en entier a appuyé ces dires.

D'autre part, le parc industriel que la municipalité de Stanstead aménagera est situé dans ce même secteur.

Il y a quelques années, la Chambre de commerce locale avait tenté sans succès de commercialiser cette voie publique. A date, aucune opposition officielle contre ce projet.

Des statistiques ont été compilées par les employés locaux du Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada relativement aux salaires qui sont payés dans les différents secteurs de l'industrie de la région.

Les chiffres sont plus élevés qu'on ne le croyait.

Les routes de la région étaient très ébranlées hier, cependant, la circulation n'a pas subi d'entraves sérieuses.

On a procédé au cours de l'automne au débâlage d'un cimetière

présbytérien abandonné au 3e rang de St-Jean-Vianney.

Ce cimetière renferme les restes d'une trentaine d'Alsaciens émigrés dans le troisième rang en 1877.

Le corps de M. Jean-Vianney, qui a subi à Asbestos sa première défaite de la saison, le club local sera à surveiller au cours des prochains mois.

La route a fait une autre victime dans la région.

Il s'agit de Mme Hermann Tardif, de St-Méthode, qui a succombé samedi aux blessures qu'elle avait subies lorsqu'elle a été heurtée par une automobile, non loin de chez elle.

Le Festival Printemps-Jeunesse qui se tiendra en mai à Lac-Mégantic présentera un grand concours de photographies à l'intention des amateurs.

La chute de neige importante qui est survenue en fin de semaine a permis l'abattage de plusieurs chevreuils.

Des rumeurs commencent à circuler relativement à d'éventuelles candidatures aux prochaines élections municipales.

En certains milieux, on évoque la possibilité que M. Fernand Grenier, député de Frontenac à l'Assemblée législative, imite le geste de son confrère de Stanstead, (nouveau maire de Coaticook) et pose sa candidature à la mairie à Lac-Mégantic.

Drummondville-Sud sous le coup d'une mise en demeure

DRUMMONDVILLE - SUD, (AP) — Des citoyens de Drummondville ont mis en demeure le conseil de cette municipalité d'ordonner la démolition de la maison de Mlle Marthe Dionne, sise au 605 de la 109e avenue, dans les cinq prochains jours sinon un bref sera émis par un tribunal pour que la mise en demeure soit respectée.

"La ville ne peut rien faire d'autre, de déclarer M. Parenteau, qu'accuser réception de la mise en demeure. Un permis de rénovation a été accordé à Mlle Dionne, con-

formément aux règlements de zonage. La municipalité a cependant alloué un délai supplémentaire pour les réparations, alors que le règlement de zonage ne le permet pas."

"Par contre, de continuer le maire de Drummondville-Sud, la ville ne peut pas invalider le permis puisque les travaux de réparation, par une coïncidence bizarre, ont commencé lundi dernier. Les demandeurs, un groupe de contribuables de Drummondville-Sud, ont parfaitement le droit d'insister des procédures judiciaires à la municipalité pour ne

pas avoir agi conformément au règlement de zonage en accordant un délai."

Me Parenteau a tenu à souligner qu'un avis de cessation des travaux de réparation a été envoyé à Mlle Dionne. Il s'agissait de la seule initiative que pouvait se permettre la ville de Drummondville-Sud dans les circonstances.

Cambriolage et attentat à main armée

GRANBY (GT) — Les voleurs ont été actifs à Granby. Un cambriolage perpétré en deux entrées de l'Hydro-Québec a permis à ses auteurs de s'approprier pour \$1,000 de marchandises.

Par contre, un jeune homme a été attaqué alors qu'il effectuait une livraison à bicyclette, et son agresseur l'a soulagé d'un montant de \$17, à la pointe du revolver.

A l'Hydro-Québec

A l'Hydro-Québec, les voleurs ont pris environ une tonne de fil de cuivre, évalué à \$1,000. Ils ont réussi à empêcher le système d'alarme de fonctionner, après avoir brisé le cadenas de l'entrée. Ils ont percuté leur méfait tard dans la nuit, puisque les derniers employés à quitter les lieux, vers 11h15 p.m. n'ont rien remarqué d'anormal. Le court-circuit qu'ils ont provoqué,

pour mettre hors d'état de fonctionner le système d'alarme, leur a permis d'agir en toute tranquillité.

Le fil de cuivre semble avoir été une grande demande dans les milieux louches, puisque c'est le second vol du genre que subit l'Hydro-Québec depuis quelque temps. On se souvient qu'il y a quelques semaines, des transformateurs étaient disparus sur la rue St-Jean. Les voleurs les avaient défilés pour s'emparer du fil de cuivre qu'ils contenaient.

Pour l'instant, on ne peut pas établir de lien entre les deux vols.

Attaqué dans la rue

Jean-Luc Trempanier, 17 ans, fils de M. et Mme Emeril Trempanier, du 438, rue Bourbonnais, s'est fait soulagé d'une somme de \$17, alors qu'il se rendait effectuer une livraison

rue St-Vincent. C'était le deuxième voyage du commissionnaire à cet endroit, une première visite s'étant avérée inutile, puisque le numéro qu'on lui avait indiqué n'existait pas. Croyant à un tour d'un client peu sérieux, le jeune Trempanier est retourné à l'épicerie Marc, au coin des rues Denison et Lapointe, où son employeur lui demanda de vérifier chez les voisins, pour tenter de localiser le client.

Il s'exécuta, et c'est en sortant d'une maison à appartements qu'il se rendit compte que quelqu'un l'attendait près de sa bicyclette. Armé d'une barre de fer, l'individu lui ordonna de déposer son argent sur le trottoir, ce qu'il fit. Puis, sous la menace du revolver, le recue l'ordre de traverser la rue, ce qu'il fit également.

Avant de s'enfuir sur la rue Denison, le voleur tira un coup de feu dans les airs.

Nouvelles express

ROCK ISLAND, (MD) — Les commissaires de la Commission scolaire St-Joseph de Beebe, Rock Island et Stanstead sont présentement en congrès à Montréal.

Plusieurs personnes de Stanstead verraient d'un bon oeil l'unification de Rock Island et Stanstead parce que lors d'une tempête de neige comme celle qui s'est abattue mercredi et jeudi de cette semaine, on trouve que la voirie de Rock Island est à point.

En 1966, lors du recensement du gouvernement provincial, on a relevé un nombre de 1183 citoyens et citoyennes dans Stanstead. Le sexe faible dominait en nombre (seulement) dans la proportion de 53,6% pour les dames et 46,4% pour les hommes.

Ce recensement ne comprenait pas les 175 étudiants du collège Wesley de même que les 140 pensionnaires du Pensionnat des Ursulines, qui habitent Stanstead pendant dix mois.

D'après le dernier bulletin des Rotariens des Villes frontalières, on tenterait de se débarrasser des membres qui n'assistent pas régulièrement au réunion hebdomadaire. Une purge à l'horizon ???

Mme Réginald Lecours, de Rock Island, qui est la présidente des Cercles de Femmes, a annoncé que la prochaine assemblée de cet organisme

sera tenue mardi soir prochain, le 19 novembre, à l'école Notre-Dame-de-la-Merci, de Rock Island. Lors de cette assemblée, on préparera les célébrations des fêtes.

Landi soir prochain, les Rotariens des Villes frontalières, qui sont tous pour la plupart des hommes d'affaires auront la chance de prouver qu'ils sont des vrais Rotariens. En effet, ce sera la semaine des présences à 100 pour 100. Nous vérifierons.

Mme Réginald Lecours, de Rock Island, qui est la présidente des Cercles de Femmes, a annoncé que la prochaine assemblée de cet organisme

sera tenue mardi soir prochain, le 19 novembre, à l'école Notre-Dame-de-la-Merci, de Rock Island. Lors de cette assemblée, on préparera les célébrations des fêtes.

Landi soir prochain, les Rotariens des Villes frontalières, qui sont tous pour la plupart des hommes d'affaires auront la chance de prouver qu'ils sont des vrais Rotariens. En effet, ce sera la semaine des présences à 100 pour 100. Nous vérifierons.

Mme Réginald Lecours, de Rock Island, qui est la présidente des Cercles de Femmes, a annoncé que la prochaine assemblée de cet organisme

sera tenue mardi soir prochain, le 19 novembre, à l'école Notre-Dame-de-la-Merci, de Rock Island. Lors de cette assemblée, on préparera les célébrations des fêtes.

Landi soir prochain, les Rotariens des Villes frontalières, qui sont tous pour la plupart des hommes d'affaires auront la chance de prouver qu'ils sont des vrais Rotariens. En effet, ce sera la semaine des présences à 100 pour 100. Nous vérifierons.

Mme Réginald Lecours, de Rock Island, qui est la présidente des Cercles de Femmes, a annoncé que la prochaine assemblée de cet organisme

sera tenue mardi soir prochain, le 19 novembre, à l'école Notre-Dame-de-la-Merci, de Rock Island. Lors de cette assemblée, on préparera les célébrations des fêtes.

Landi soir prochain, les Rotariens des Villes frontalières, qui sont tous pour la plupart des hommes d'affaires auront la chance de prouver qu'ils sont des vrais Rotariens. En effet, ce sera la semaine des présences à 100 pour 100. Nous vérifierons.

Mme Réginald Lecours, de Rock Island, qui est la présidente des Cercles de Femmes, a annoncé que la prochaine assemblée de cet organisme

sera tenue mardi soir prochain, le 19 novembre, à l'école Notre-Dame-de-la-Merci, de Rock Island. Lors de cette assemblée, on préparera les célébrations des fêtes.

Landi soir prochain, les Rotariens des Villes frontalières, qui sont tous pour la plupart des hommes d'affaires auront la chance de prouver qu'ils sont des vrais Rotariens. En effet, ce sera la semaine des présences à 100 pour 100. Nous vérifierons.

Mme Réginald Lecours, de Rock Island, qui est la présidente des Cercles de Femmes, a annoncé que la prochaine assemblée de cet organisme

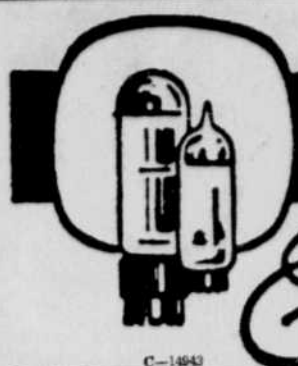
sera tenue mardi soir prochain, le 19 novembre, à l'école Notre-Dame-de-la-Merci, de Rock Island. Lors de cette assemblée, on préparera les célébrations des fêtes.

Landi soir prochain, les Rotariens des Villes frontalières, qui sont tous pour la plupart des hommes d'affaires auront la chance de prouver qu'ils sont des vrais Rotariens. En effet, ce sera la semaine des présences à 100 pour 100. Nous vérifierons.

Mme Réginald Lecours, de Rock Island, qui est la présidente des Cercles de Femmes, a annoncé que la prochaine assemblée de cet organisme

sera tenue mardi soir prochain, le 19 novembre, à l'école Notre-Dame-de-la-Merci, de Rock Island. Lors de cette assemblée, on préparera les célébrations des fêtes.

Landi soir prochain, les Rotariens des Villes frontalières, qui sont tous pour la



**ROBERT
THIBEAULT**
Electronique LTÉE

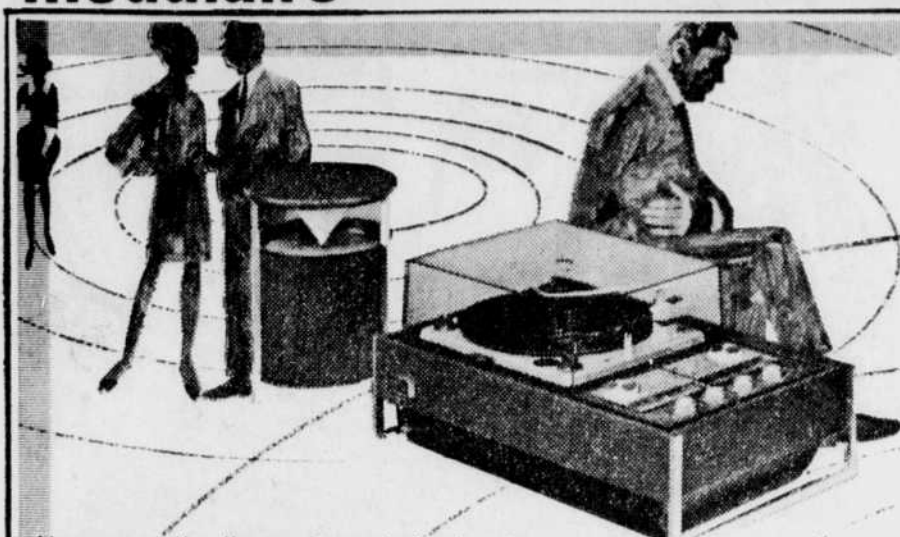
**VOTRE
VENDEUR**

Spécialiste en système d'inter-communication, radio-téléphone, alarme, radio, TV, stéréo.
190, rue Lindsay - Tél.: 478-4633 - Drummondville

ZENITH

Voici
le plus nouveau
concept en stéréophonie!
**le stéréo
modulaire**

**CERCLE
SONORE** révolutionnaire
ZENITH



Une nouvelle dimension stéréophonique
vous entourera d'un riche sonorité
naturelle, où que vous soyez, dans la pièce.

Marchez autour du nouveau système stéréophonique "Cercle Sonore" révolutionnaire Zenith... asseyez-vous à sa gauche ou à sa droite... tournez-lui le dos... vous serez toujours complètement entouré d'une sonorité stéréophonique naturelle et bien équilibrée... tout comme si vous étiez assis au centre de la première rangée d'une salle de concert. Le "Cercle Sonore" Zenith vous offre la stéréophonie comme elle doit l'être... non seulement en face de l'appareil, mais aussi d'un mur à l'autre, d'un coin à l'autre et d'un côté à l'autre! C'est le système stéréophonique que vous pouvez apprécier où que vous soyez dans la pièce sans changer la position des haut-parleurs.

Z590 • LE TROUBADOR
avec radio AM/FM stéréo FM et amplificateur
100W (crête) transistorisé

• Puissance musicale de 100 watts (crête) • Micro-Touch® 2G exclusif des basses • Prises d'entrée et de sortie pour magnétophone et prise pour écouteurs stéréophoniques

Superbe ensemble stéréophonique modulaire "Cercle Sonore" de trois pièces, doté d'un amplificateur transistorisé d'une puissance musicale de 100 watts (crête) d'un radio AM/FM stéréo FM et d'un changeur de disques "Stereo Precision" avec bras Micro-Touch® 2G! Haut-parleurs assortis de forme cylindrique pouvant être placés jusqu'à 10 pieds du cabinet principal. Prises d'entrée et de sortie de magnétophone et prises pour écouteurs stéréophoniques. De couleur similinoyer américain ou similipacancier. Couverture acrylique amovible. Dimensions du cabinet: Hauteur 11 1/2", Largeur 24 1/2", Profondeur 16 1/2". Haut-parleurs: Hauteur 13 1/2", Diamètre 10 1/2".

Prix suggéré: **\$429.95**



Prix suggéré: **\$319.95**

Z505 • LE MODERNE

avec amplificateur 80W (crête) transistorisé

Même style de base et mêmes caractéristiques que le Z590, mais avec amplificateur transistorisé d'une puissance musicale de 80 watts (crête) et prise d'entrée pour magnétophone. Utilisable avec synthonisateur (tuner) transistorisé. De riche couleur similinoyer.

ZENITH

La qualité doit y être pour que le nom y soit apposé

SYSTÈME DE HAUT-PARLEURS
DU "CERCLE SONORE"

Les boîtiers de forme cylindrique à cône déflecteur incorporé sont conçus spécialement pour disperser le son en un cercle complet de 360°. Chaque cylindre contient un haut-parleur à cône double à hautes propriétés acoustiques de qualité Zenith. Les cônes sont montés sur coussinet pneumatique qui élimine pratiquement toute distorsion à tous niveaux d'écoute. Vous obtenez des notes basses veloutées et des notes hautes claires dispersées avec une uniformité remarquable sur une grande zone d'écoute.



STYLE
MODERNE

ZT960W • LE HANDEL

Cabinet de style moderne distinctif à base d'inspiration danoise. En bois franc de choix, à placage de noyer huilé. S'avantage d'un magnétophone transistorisé à 4 pistes actionné par boutons-poussoirs. Amplificateur transistorisé de 320 watts (crête) Zenith et radio AM-FM-stéréo FM transistorisé. Changeur de disques professionnel stéréophonique avec bras de tonalité Micro-Touch® 2G. Système sonore stéréophonique "UltraPhonic" à chambre sonore entièrement scellée et munie de deux haut-parleurs de 15" pour fréquences basses, deux avec pavillons exponentiels de 15" pour fréquences hautes, deux de 3 1/2", type cône, à réseaux de recouvrement LC. Dimensions du cabinet: Hauteur 28", Largeur 68 1/2", Profondeur 20 1/2".



LA MEILLEURE
ANNÉE POUR ACHETER
CE QU'IL Y A DE MEUX

Meubles d'une élégance
insurpassée résultant d'une
ébénisterie de qualité
traditionnelle

En choisissant une console stéréophonique, le facteur le plus important à considérer après la reproduction sonore est le cabinet. Voilà pourquoi Zenith n'a rien épargné pour vous offrir les styles les plus superbes en ébénisterie. De nombreux détails authentiques des styles et des périodes individuelles ont été conservés ou adaptés, alors que d'autres ont été modifiés aux conditions de la vie moderne. Il en est résulté des cabinets plus gracieux et mieux proportionnés, sans pourtant sacrifier la beauté décorative du style original.

STYLE
CONTEMPORAIN

LE MENDELSSOHN

Cabinet de style contemporain distinctif à base Scandia en bois franc de choix plaqué noyer poncé à la main. Couverture ouvrant au centre et espace spécial pour ranger les disques. Amplificateur transistorisé Zenith offrant une puissance musicale de 140 watts (crête). Radio AM-FM-stéréo FM transistorisé. Changeur de disques "Stereo Precision" avec bras

Micro-Touch® 2G. Huit haut-parleurs (deux de 12", deux avec pavillons exponentiels et quatre haut-parleurs de 3 1/2", type cône), à réseaux de recouvrement.



Prix suggéré: **\$1675.00**

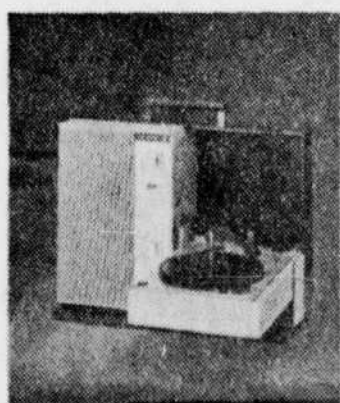


Prix suggéré: **\$725.00**



**PHONOGRAPHERS PORTATIFS
TRANSISTORISÉS ZENITH**

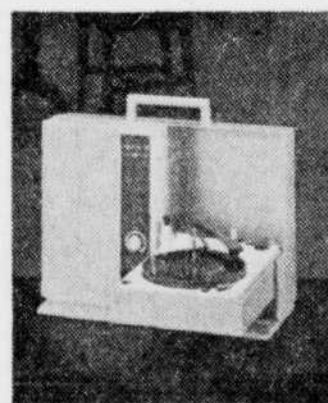
Apportez le préféré... pour agrémenter
vos soirées!



Z522 • LE SPRINT
avec radio AM transistorisé

Doté d'un phonographe transistorisé à changeur "Portamatic" compact jouant les disques de toutes vitesses, et d'un radio AM de qualité pour écouter vos émissions favorites. Réglage séparé de volume et de tonalité. Amplificateur automatique des basses. Brun et blanc ou beige et brun foncé.

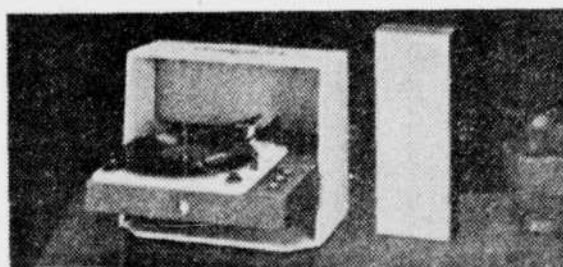
Prix suggéré: **\$89.95**



Z508 • LE SPINNER

Changeur "Portamatic" compact jouant les disques de toutes vitesses, doté de l'inter-milieu automatique de disques. Gros haut-parleur frontal. Amplificateur transistorisé pour une durée accrue, réglage séparé de volume et de tonalité. Amplificateur automatique des basses. Bleu, beige ou jaune.

Prix suggéré: **\$69.95**

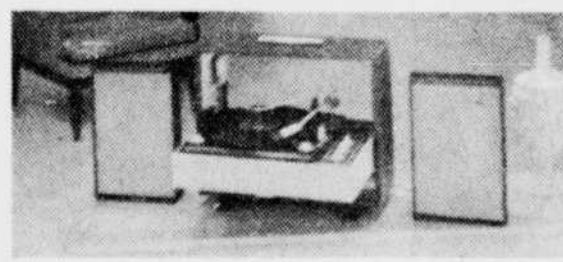


Z540 • LE PALISADE

Changeur de disques spécial "Custom-Matic". Deux haut-parleurs de 4", un dans le boîtier, l'autre dans l'unité sonore. Réglage de volume séparé pour la gauche et la droite. Réglage de tonalité. Couleur: gris clair et foncé ou brun olive et blanc. Hauteur 15 1/2", Largeur 18 1/2", Profondeur 13 1/2" (Itemaj). Profondeur 18 1/2", (ouvert) Unités sonores: Hauteur 6 1/2", Largeur 17", Profondeur 3 1/2".

* Ces modèles sont dotés d'une double à diamant pour les disques 78, 45 et 33 stéréophoniques et d'une pointe saphir pour les disques 78 45.

Prix suggéré: **\$119.95**



Y547-1 • L'OPÉRETTE

Changeur de disques basculant spécial à 4 vitesses "Custom-Matic". Deux haut-parleurs ovales de 6", un dans chaque unité sonore. Corde de 10". Réglage séparé de volume et de tonalité. De couleur charbon et gris clair ou beige et blanc.

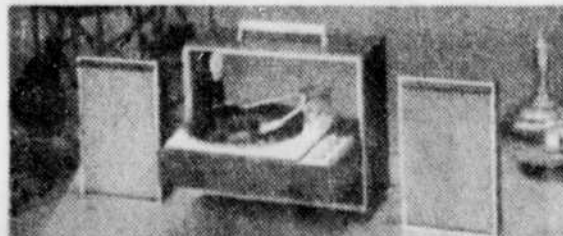
Prix suggéré: **\$129.95**



X552 • LE COLLEGIATE

Changeur de disques basculant spécial à 4 vitesses "Custom-Matic". Chaque unité sonore contient un haut-parleur de 6 1/2". Corde de 10". Réglage séparé du volume, de l'équilibre et de la tonalité. Gris clair ou brun olive.

Prix suggéré: **\$159.95**



Y550-1 • LE GRADUATE

Changeur de disques basculant spécial à 4 vitesses "Custom-Matic". Deux haut-parleurs ovales de 7", un dans chaque unité sonore. Corde de 10". Réglage séparé de volume, balance, et tonalité. De couleur similinoyer.

Prix suggéré: **\$144.95**

O'BOYLE LTÉE

VOTRE VENDEUR

1430, rue King Ouest

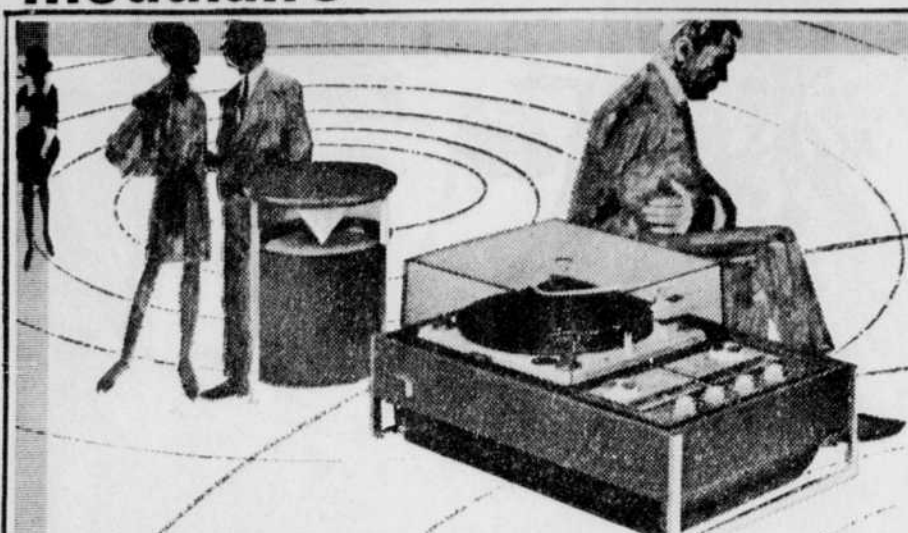
ZENITH

Tél.: 562-2637

Voici
le plus nouveau
concept en stéréophonie!

le stéréo modulaire

CERCLE SONORE

révolutionnaire
ZENITH

Une nouvelle dimension stéréophonique
vous entourera d'un riche sonorité
naturelle, où que vous soyez, dans la pièce.

Marquez autour du nouveau système stéréophonique "Cercle Sonore" révolutionnaire Zenith... asseyez-vous à sa gauche ou à sa droite, tournez-lui le dos... vous serez toujours complètement entouré d'une sonorité stéréophonique naturelle et bien équilibrée... tout comme si vous étiez assis au centre de la première rangée d'une salle de concert. Le "Cercle Sonore" Zenith vous offre la stéréophonie comme elle doit l'être... non seulement en face de l'appareil, mais aussi d'un mur à l'autre, d'un coin à l'autre et d'un côté à l'autre! C'est le système stéréophonique que vous pouvez apprécier où que vous soyez dans la pièce sans changer la position des haut-parleurs.

Z590 • LE TROUBADOR

avec radio AM/FM stéréo FM et amplificateur

100W (crête) transistorisé

- Puissance musicale de 100 watts (crête)
- Bras de tonalité Micro-Touch® 2G
- Nouveau réglage exclusif des basses
- Prises d'entrée et de sortie pour magnétophone et prise pour écouteurs stéréophoniques.

Superbe ensemble stéréophonique modulaire "Cercle Sonore" de trois pièces, doté d'un amplificateur transistorisé d'une puissance musicale de 100 watts (crête) d'un radio AM/FM-stéréo FM et d'un changeur de disques "Stereo Precision" avec bras Micro-Touch® 2G! Haut-parleurs assortis de forme cylindrique pouvant être placés jusqu'à 20 pieds du cabinet principal. Prises d'entrée et de sortie de magnétophone et prises pour écouteurs stéréophoniques. De couleur similinoyer américain ou similipacancier. Couvercle acrylique amovible. Dimensions du cabinet: Hauteur 11 1/4", Largeur 24 1/4", Profondeur 16 1/4". Haut-parleurs: Hauteur 13 1/4", Diamètre 10 1/4".

Prix suggéré: \$429.95



Prix suggéré: \$319.95

Z565 • LE MODERNE

avec amplificateur 80W (crête) transistorisé

Même style de base et mêmes caractéristiques que le Z590, mais avec amplificateur transistorisé d'une puissance musicale de 80 watts (crête) et prise d'entrée pour magnétophone. Utilisable avec synthoniseur (tuner) transistorisé. De riche couleur similinoyer.



La qualité doit y être pour que le nom y soit apposé

SYSTÈME DE HAUT-PARLEURS DU "CERCLE SONORE"

Les boîtiers de forme cylindrique à cône déflecteur incurvé sont conçus spécialement pour disperser le son en un cercle complet de 360°. Chaque cylindre contient un haut-parleur à cône double à hautes propriétés acoustiques de qualité Zenith. Les cônes sont montés sur coussinet pneumatique qui élimine pratiquement toute distorsion à tous niveaux d'écoute. Vous obtenez des notes basses veloutées et des notes hautes claires dispersées avec une uniformité remarquable sur une grande zone d'écoute.



STYLE MODERNE

ZT960W • LE HANDEL

Cabinet de style moderne distinctif à base d'inspiration danoise. En bois franc de choix, à placage de noyer huilé. S'avantage d'un magnétophone transistorisé à 4 pistes actionné par boutons-poussoirs. Amplificateur transistorisé de 320 watts (crête) Zenith et radio AM-FM-stéréo FM transistorisé. Changeur de disques professionnel stéréophonique avec bras de tonalité Micro-Touch® 2G. Système sonore stéréophonique "Ultraphonic" à chambre sonore entièrement scellée et munie de deux haut-parleurs de 15" pour fréquences basses, deux avec pavillons exponentiels deluxe et quatre haut-parleurs de 3 1/2", type cône, à réseaux de recouvrement LC. Dimensions du cabinet: Hauteur 28", Largeur 68 1/4", Profondeur 20 1/4".



LA MEILLEURE
ANNÉE POUR ACHETER
CE QU'IL Y A DE MEILLEUR

Meubles d'une élégance
insurpassée résultant d'une
ébénisterie de qualité
traditionnelle

En choisissant une console stéréophonique, le facteur le plus important à considérer après la reproduction sonore est le cabinet. Voilà pourquoi Zenith n'a rien épargné pour vous offrir les styles les plus superbes en ébénisterie. De nombreux détails authentiques des styles et des périodes individuelles ont été conservés ou adaptés, alors que d'autres ont été modifiés aux conditions de la vie moderne. Il en est résulté des cabinets plus gracieux et mieux proportionnés, sans pourtant sacrifier la beauté décorative du style original.

STYLE CONTEMPORAIN

LE MENDELSSOHN

Cabinet de style contemporain distinctif à base Scandia en bois franc de choix plaqué noyer poncé à la main. Couvercle ouvrant au centre et espace spécial pour ranger les disques. Amplificateur transistorisé Zenith offrant une puissance musicale de 140 watts (crête). Radio AM/FM-stéréo FM transistorisé. Changeur de disques "Stereo Precision" avec bras

Micro-Touch® 2G. Huit haut-parleurs (deux de 12", deux avec pavillons exponentiels et quatre haut-parleurs de 3 1/2", type cône), à réseaux de recouvrement.



Prix suggéré: \$1675.00

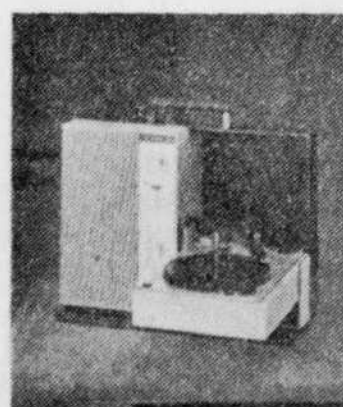


Prix suggéré: \$725.00



PHONOGRAPHS PORTATIFS TRANSISTORISÉS ZENITH

Apportez le préféré... pour agrémenter
vos soirées

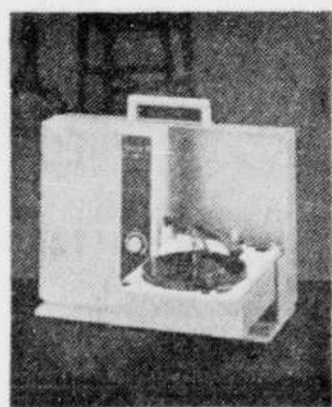


Z522 • LE SPRINTER

avec radio AM transistorisé

Doté d'un phonographe transistorisé à changeur "Portamatic" compact jouant automatiquement les disques de toutes vitesses, et d'un radio AM de qualité pour écouter vos émissions favorites. Réglage séparé de volume et de tonalité. Amplificateur automatique des basses. Brun et blanc ou beige et brun foncé.

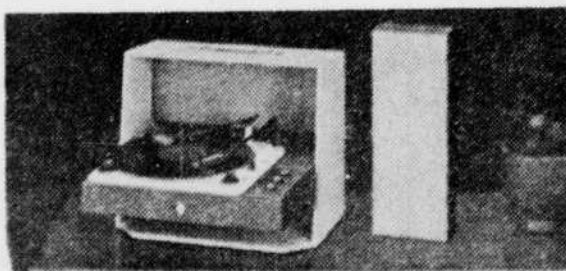
Prix suggéré: \$89.95



Z508 • LE SPINNER

Changeur "Portamatic" compact jouant les disques de toutes vitesses, doté de l'interrupteur automatique de disques. Gros haut-parleur frontal. Amplificateur transistorisé pour une durée accrue, réglage séparé de volume et de tonalité. Amplificateur automatique des basses. Bleu, beige ou jaune.

Prix suggéré: \$69.95

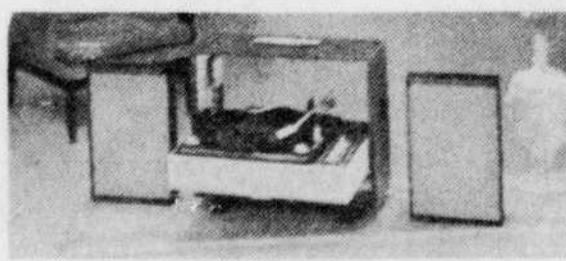


Z540 • LE PALISADE

Changeur de disques spécial "Custom-Matic". Deux haut-parleurs de 4", un dans le boîtier, l'autre dans l'unité sonore. Réglage de volume séparé pour la gauche et la droite. Réglage de tonalité. Couleur: gris clair et foncé ou brun olive et blanc. Hauteur 15 1/4", Largeur 18 1/4", Profondeur 13 1/4" (fermé). Profondeur 18 1/4" (ouvert). Unités sonores: Hauteur 6 1/4", Largeur 17", Profondeur 3 1/4".

* Ces modèles sont dotés d'une pointe à diamant pour les disques long-jeu et stéréophoniques et d'une pointe saphir pour les disques 78 1/2".

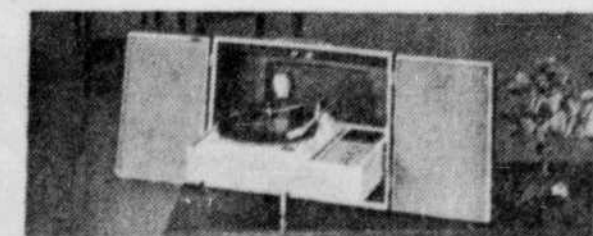
Prix suggéré: \$119.95



Y547-1 • L'OPERETTA

Changeur de disques basculant spécial à 4 vitesses "Custom-Matic". Deux haut-parleurs ovales de 6", un dans chaque unité sonore. Corde de 10". Réglage séparé de volume et de tonalité. De couleur charbon et gris clair ou beige et blanc.

Prix suggéré: \$129.95



X552 • LE COLLEGIATE*

Changeur de disques basculant spécial à 4 vitesses "Custom-Matic". Chaque unité sonore contient un haut-parleur de 6 1/2". Corde de 10". Réglage séparé de volume, de l'équilibre et de la tonalité. Gris clair ou brun olive.

Prix suggéré: \$159.95



Y550-1 • LE GRADUATE

Changeur de disques basculant spécial à 4 vitesses "Custom-Matic". Deux haut-parleurs ovales de 7", un dans chaque unité sonore. Corde de 10". Réglage séparé de volume, balance, et tonalité. De couleur similinoyer.

Prix suggéré: \$144.95

J.H. MORIN & FILS

LIMITEE

MEUBLES • FURNITURE

Meubles — Accessoires électriques

VOTRE VENDEUR

79, rue St-Georges

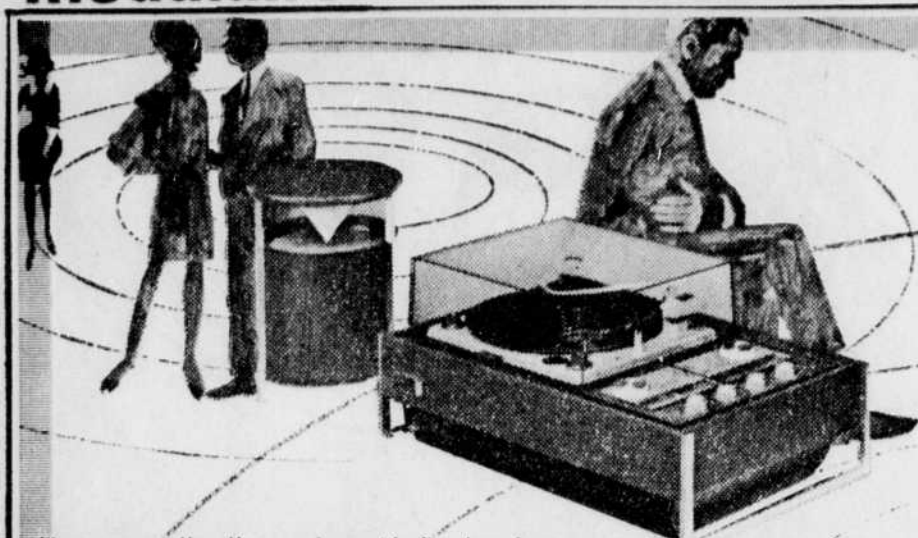
845-2734

WINDSOR

Voici
le plus nouveau
concept en stéréophonie!

le stéréo modulaire

CERCLE SONORE

révolutionnaire
ZENITH

Une nouvelle dimension stéréophonique
vous entourera d'un riche sonorité
naturelle, où que vous soyez, dans la pièce.

Marchez autour du nouveau système stéréophonique "Cercle Sonore" révolutionnaire Zenith... asseyez-vous à sa gauche ou à sa droite... tournez-lui le dos... vous serez toujours complètement entouré d'une sonorité stéréophonique naturelle et bien équilibrée... tout comme si vous étiez assis au centre de la première rangée d'une salle de concert. Le "Cercle Sonore" Zenith vous offre la stéréophonie comme elle doit l'être... non seulement en face de l'appareil, mais aussi d'un mur à l'autre, d'un coin à l'autre et d'un côté à l'autre! C'est le système stéréophonique que vous pouvez apprécier où que vous soyez dans la pièce sans changer la position des haut-parleurs.

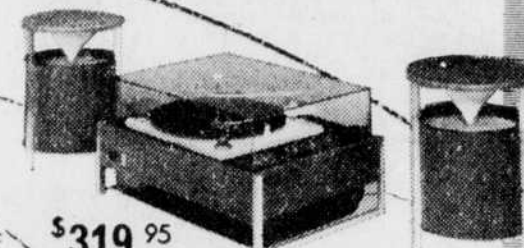
Z590 • LE TROUBADOR

avec radio AM/FM stéréo FM et amplificateur
100W (crête) transistorisé

- Puissance musicale de 100 watts (crête)
- Bras de tonalité Micro-Touch® 2G
- Prises d'entrée et de sortie pour magnétophone et prise pour écouteurs stéréophoniques.
- Nouveau réglage exclusif des basses

Superbe ensemble stéréophonique modulaire "Cercle Sonore" de trois pièces, doté d'un amplificateur transistorisé d'une puissance musicale de 100 watts (crête) d'un radio AM/FM-stéréo FM et d'un changeur de disques "Stereo Precision" avec bras Micro-Touch® 2G! Haut-parleurs assortis de forme cylindrique pouvant être placés jusqu'à 20 pieds du cabinet principal. Prises d'entrée et de sortie de magnétophone et prises pour écouteurs stéréophoniques. De couleur similinoir américain ou similipacanier. Couvercle acrylique amovible. Dimensions du cabinet: Hauteur 11 1/4", Largeur 24 3/4", Profondeur 16 3/4". Haut-parleurs: Hauteur 13", Diamètre 10 1/2".

Prix suggéré: \$429.95



Prix suggéré: \$319.95

Z565 • LE MODERNE
avec amplificateur 80W (crête) transistorisé
Même style de base et mêmes caractéristiques que le Z590, mais avec amplificateur transistorisé d'une puissance musicale de 80 watts (crête) et prise d'entrée pour magnétophone. Utilisable avec synthonisateur (tuner) transistorisé. De riche couleur similinoir.



La qualité doit y être pour que le nom y soit apposé

SYSTEME DE HAUT-PARLEURS DU "CERCLE SONORE"

Les boîtiers de forme cylindrique à cône d'électeur inscriptible sont conçus spécialement pour disperser le son en un cercle complet de 360°. Chaque cylindre contient un haut-parleur à cône double à hautes propriétés acoustiques de qualité Zenith. Les cônes sont montés sur coussinet pneumatique qui élimine pratiquement toute distorsion à tous niveaux d'écoute. Vous obtenez des notes basses veloutées et des notes hautes claires dispersées avec une uniformité remarquable sur une grande zone d'écoute.

STYLE
MODERNE

ZT960W • LE HANDEL

Cabinet de style moderne distinctif à base d'inspiration danoise. En bois franc de choix, à placage de noyer huilé. S'avantage d'un magnétophone transistorisé à 4 pistes actionné par boutons-poussoirs. Amplificateur transistorisé de 320 watts (crête) Zenith et radio AM/FM-stéréo FM transistorisé. Changeur de disques professionnel stéréophonique avec bras de tonalité Micro-Touch® 2G. Système sonore stéréophonique "Ultraponic" à chambre sonore entièrement scellée et munie de deux haut-parleurs de 15" pour fréquences basses, deux avec pavillons exponentiels deluxe et quatre haut-parleurs de 3 1/2", type cône, à réseaux de recouvrement LC. Dimensions du cabinet: Hauteur 28", Largeur 68 1/4", Profondeur 20 1/2".



LA MEILLEURE
ANNÉE POUR ACHETER
CE QU'IL Y A DE MEILLEUR

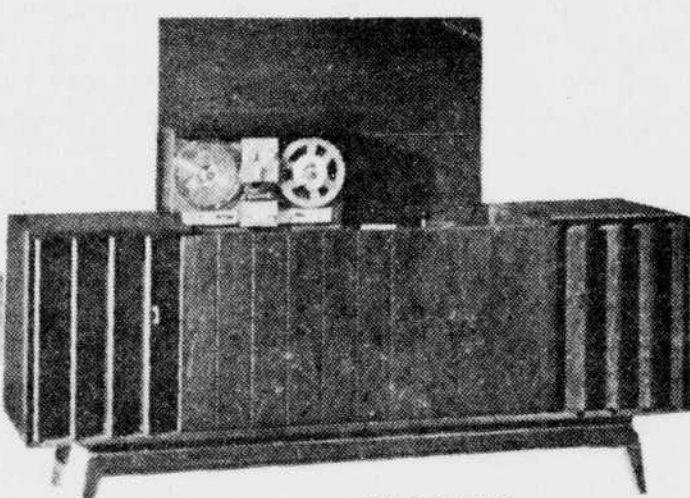
Meubles d'une élégance
insurpassée résultant d'une
ébénisterie de qualité
traditionnelle

En choisissant une console stéréophonique, le facteur le plus important à considérer après la reproduction sonore est le cabinet. Voilà pourquoi Zenith n'a rien épargné pour vous offrir les styles les plus superbes en ébénisterie. De nombreux détails authentiques des styles et des périodes individuelles ont été conservés ou adaptés, alors que d'autres ont été modifiés aux conditions de la vie moderne. Il en est résulté des cabinets plus gracieux et mieux proportionnés, sans pourtant sacrifier la beauté décorative du style original.

STYLE
CONTEMPORAIN

LE MENDELSSOHN

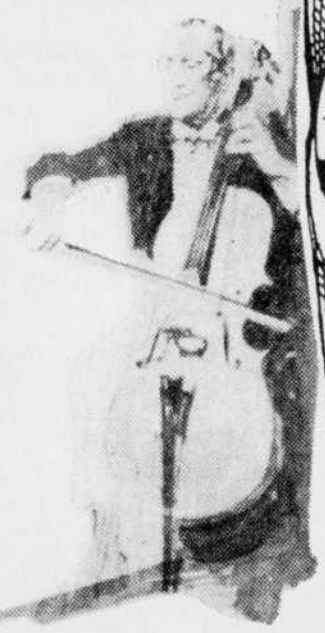
Cabinet de style contemporain distinctif à base Scandia en bois franc de choix placage noyer poncé à la main. Couvercle ouvrant au centre et espace spécial pour ranger les disques. Amplificateur transistorisé Zenith offrant une puissance musicale de 140 watts (crête). Radio AM/FM-stéréo FM transistorisé. Changeur de disques "Stereo Precision" avec bras Micro-Touch® 2G. Huit haut-parleurs (deux de 12", deux avec pavillons exponentiels et quatre haut-parleurs de 3 1/2", type cône, à réseaux de recouvrement.



Prix suggéré: \$1675.00

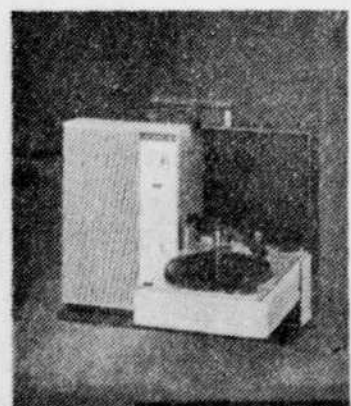


Prix suggéré: \$725.00



PHONOGRAPHS PORTATIFS TRANSISTORISÉS ZENITH

Apportez le préféré... pour agrémenter
vos soirées!

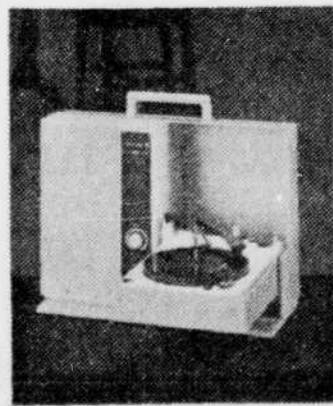


Z522 • LE SPRINTER

avec radio AM transistorisé

Doté d'un phonographe transistorisé à changeur "Portamatic" compact jouant automatiquement les disques de toutes vitesses, et d'un radio AM de qualité pour écouter vos émissions favorites. Réglage séparé de volume et de tonalité. Amplificateur automatique des basses. Brun et blanc ou beige et brun foncé.

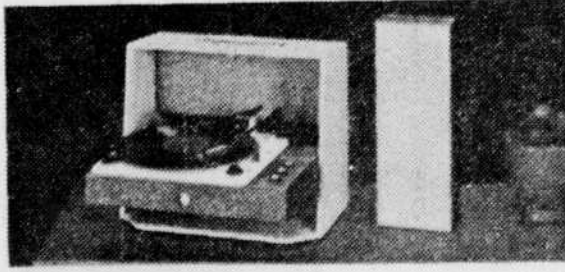
Prix suggéré: \$89.95



Z508 • LE SPINNER

Changeur "Portamatic" compact jouant les disques de toutes vitesses, doté de l'inter-méteur automatique de disques. Gros haut-parleur frontal. Amplificateur transistorisé pour une durée accrue. Réglage séparé de volume et de tonalité. Amplificateur automatique des basses. Bleu, beige ou jaune.

Prix suggéré: \$69.95



Z540 • LE PALISADE

Changeur de disques spécial "Custom-Matic". Deux haut-parleurs de 4", un dans le boîtier, l'autre dans l'unité sonore. Réglage de volume séparé pour la gauche et la droite. Réglage de tonalité. Couleur: gris clair et foncé ou brun olive et blanc. Hauteur 15 1/4", Largeur 18 1/4", Profondeur 13 1/4" (forme). Profondeur 18 1/4" (ouvert). Unités sonores: Hauteur 6 1/4", Largeur 17", Profondeur 3 1/4".

* Ces modèles sont dotés d'une pointe à diamant pour les disques ferrugineux et stéréophoniques et d'une pointe aspirée pour les disques 78 1/4".

Prix suggéré: \$119.95



Y547-1 • L'OPERETTA

Changeur de disques basculant spécial à 4 vitesses "Custom-Matic". Deux haut-parleurs ovales de 6", un dans chaque unité sonore. Corde de 10". Réglage séparé de volume et de tonalité. De couleur charbon et gris clair ou beige et blanc.

Prix suggéré: \$129.95



X552 • LE COLLEGIATE*

Changeur de disques basculant spécial à 4 vitesses. "Custom-Matic". Chaque unité sonore contient un haut-parleur de 6 1/2". Corde de 10". Réglage séparé du volume, de l'équilibre et de la tonalité. Gris clair ou brun olive.

Prix suggéré: \$159.95



Y550-1 • LE GRADUATE

Changeur de disques basculant spécial à 4 vitesses "Custom-Matic". Deux haut-parleurs ovales de 7", un dans chaque unité sonore. Corde de 10". Réglage séparé de volume, balance, et tonalité. De couleur similinoir.

Prix suggéré: \$144.95

ROY RADIO T.V.

335, rue Sherbrooke - 843-2828 - Magog

VOTRE VENDEUR

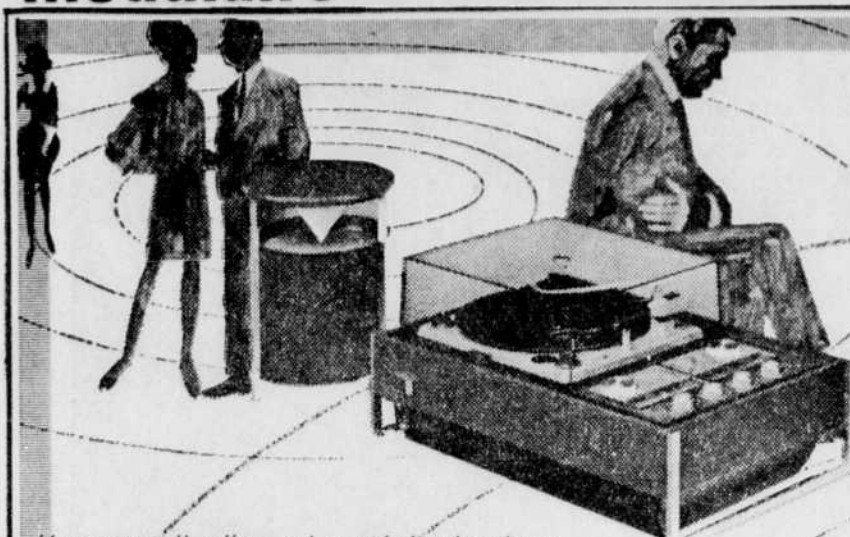
335, RUE SHERBROOKE - MAGOG Tél.: 843-2828

ZENITH

Voici
le plus nouveau
concept en stéréophonie!
**le stéréo
modulaire**

CERCLE SONORE

révolutionnaire
ZENITH



Une nouvelle dimension stéréophonique
vous entourera d'une riche sonorité
naturelle, où que vous soyez, dans la pièce.

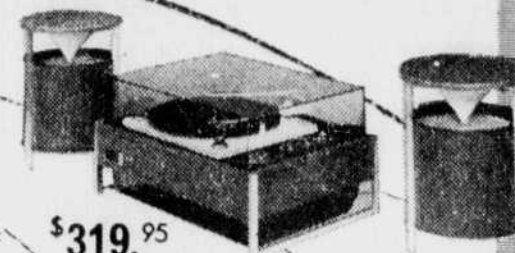
Marchez autour du nouveau système stéréophonique "Cercle Sonore" révolutionnaire Zenith... asseyez-vous à sa gauche ou à sa droite... tournez-lui le dos... vous serez toujours complètement entouré d'une sonorité stéréophonique naturelle et bien équilibrée... tout comme si vous étiez assis au centre de la première rangée d'une salle de concert. Le "Cercle Sonore" Zenith vous offre la stéréophonie comme elle doit l'être... non seulement en face de l'appareil, mais aussi d'un mur à l'autre, d'un coin à l'autre et d'un côté à l'autre! C'est le système stéréophonique que vous pouvez apprécier où que vous soyez dans la pièce sans changer la position des haut-parleurs.

Z590 • LE TROUBADOR
avec radio AM/FM stéréo FM et amplificateur 100W (crête) transistorisé.

- Puissance musicale de 100 watts (crête)
- Bras de tonalité Micro-Touch® 2G
- Nouveau réglage exclusif des basses
- Prises d'entrée et de sortie pour magnétophone et prise pour écouteurs stéréophoniques.

Superbe ensemble stéréophonique modulaire "Cercle Sonore" de trois pièces, doté d'un amplificateur transistorisé d'une puissance musicale de 100 watts (crête), d'un radio AM/FM stéréo FM et d'un changeur de disques "Stereo Precision" avec bras Micro-Touch® 2G. Haut-parleurs assortis de forme cylindrique pouvant être placés jusqu'à 20 pieds du cabinet principal. Prises d'entrée et de sortie de magnétophone et prises pour écouteurs stéréophoniques. De couleur similinoyer américain ou similipacacier. Couvercle acrylique amovible. Dimensions du cabinet: Hauteur 11 1/2", Largeur 24", Profondeur 16 1/2". Haut-parleurs: Hauteur 13", Diamètre 10 1/2".

Prix suggéré: **\$429.95**



Z505 • LE MODERNE
avec amplificateur 80W (crête) transistorisé

Même style de base et mêmes caractéristiques que le Z590, mais avec amplificateur transistorisé d'une puissance musicale de 80 watts (crête) et prise d'entrée pour magnétophone. Utilisable avec syn-tonisateur (tuner) transistorisé. De riche couleur similinoyer.

Prix suggéré: **\$319.95**

ZENITH La qualité doit y être pour que le nom y soit apposé

SYSTÈME DE HAUT-PARLEURS DU "CERCLE SONORE"

Les boîtiers de forme cylindrique à cône déflecteur incorporé sont conçus spécialement pour disperser le son en un cercle complet de 360°. Chaque cylindre contient un haut-parleur à cône double à hautes propriétés acoustiques de qualité Zenith. Les cônes sont montés sur coussinet pneumatique qui élimine pratiquement toute distorsion à tous niveaux d'écoute. Vous obtenez des notes basses veloutées et des notes hautes claires dispersées avec une uniformité remarquable sur une grande zone d'écoute.



STYLE MODERNE

ZT960W • LE HANDEL

Cabinet de style moderne distinctif à base d'inspiration danoise. En bois franc de choix, à placage de noyer huilé. S'avantage d'un magnétophone transistorisé à 4 pistes actionné par boutons-poussoirs. Amplificateur transistorisé de 320 watts (crête) Zenith et radio AM-FM-stéréo FM transistorisé. Changeur de disques professionnel stéréophonique avec bras de tonalité Micro-Touch® 2G. Système sonore stéréophonique "Ultra-phonie" à chambre sonore entièrement scellée et munie de deux haut-parleurs de 15" pour fréquences basses, deux avec pavillons exponentiels deluxe et quatre haut-parleurs de 3 1/2", type cône, à réseaux de recouvrement LC. Dimensions du cabinet: Hauteur 28", Largeur 68 1/2", Profondeur 20 1/2".



LA MEILLEURE ANNÉE POUR ACHETER CE QU'IL Y A DE MEUX

Meubles d'une élégance
insurpassée résultant d'une
ébénisterie de qualité
traditionnelle

En choisissant une console stéréophonique, le facteur le plus important à considérer après la reproduction sonore est le cabinet. Voilà pourquoi Zenith n'a rien épargné pour vous offrir les styles les plus superbes en ébénisterie. De nombreux détails authentiques des styles et des périodes individuelles ont été conservés ou adaptés, alors que d'autres ont été modifiés aux conditions de la vie moderne. Il en est résulté des cabinets plus gracieux et mieux proportionnés, sans pourtant sacrifier la beauté décorative du style original.

La série
Virtuoso

STYLE CONTEMPORAIN

LE MENDELSSOHN

Cabinet de style contemporain distinctif à base Scandia en bois franc de choix plaqué noyer poncé à la main. Couvercle ouvrant au centre et espace spécial pour ranger les disques. Amplificateur transistorisé Zenith offrant une puissance musicale de 140 watts (crête). Radio AM-FM-stéréo FM transistorisé. Changeur de disques "Stereo Precision" avec bras

Micro-Touch® 2G. Huit haut-parleurs (deux de 12", deux avec pavillons exponentiels et quatre haut-parleurs de 3 1/2", type cône), à réseaux de recouvrement.



Prix suggéré: **\$1675.00**

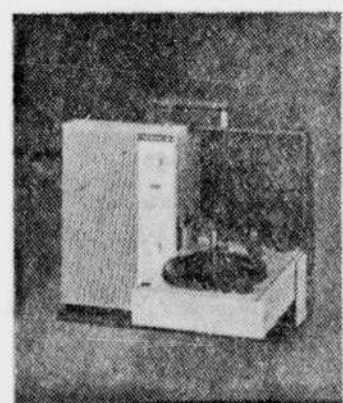


Prix suggéré: **\$725.00**



PHONOGRAPHS PORTATIFS TRANSISTORISÉS ZENITH

Apportez le préféré... pour agrémenter vos soirées!

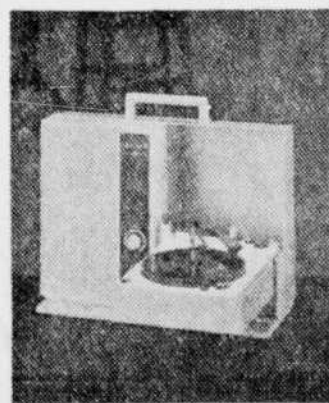


Z522 • LE SPRINTER

avec radio AM transistorisé

Doté d'un phonographe transistorisé à changeur "Portamatic" compact jouant automatiquement les disques de toutes vitesses, et d'un radio AM de qualité pour écouter vos émissions favorites. Réglage séparé de volume et de tonalité. Amplificateur automatique des basses. Brun et blanc ou beige et brun foncé.

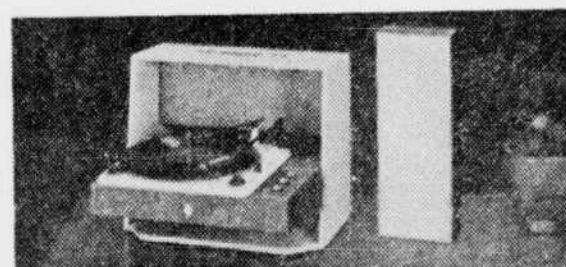
Prix suggéré: **\$89.95**



Z508 • LE SPINNER

Changeur "Portamatic" compact jouant les disques de toutes vitesses, doté de l'interrupteur automatique de disques. Gros haut-parleur frontal. Amplificateur transistorisé pour une durée accrue, réglage séparé de volume et de tonalité. Amplificateur automatique des basses. Bleu, beige ou jaune.

Prix suggéré: **\$69.95**

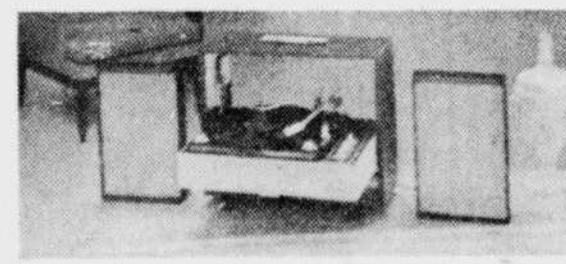


Z540 • LE PALISADE

Changeur de disques spécial "Custom-Matic". Deux haut-parleurs de 4", un dans le boîtier, l'autre dans l'unité sonore. Réglage de volume séparé pour la gauche et la droite. Réglage de tonalité. Couleur: gris clair et foncé ou brun olive et blanc. Hauteur 15 1/2", Largeur 18 1/4", Profondeur 13 1/4" (ferme). Profondeur 18 1/4" (ouvert). Unités sonores: Hauteur 6 1/2", Largeur 17", Profondeur 3 1/2".

* Les modèles portables ont une prise à glissant pour les disques long-jeu et stéréophoniques et d'une prise saillant pour les disques 15 cm.

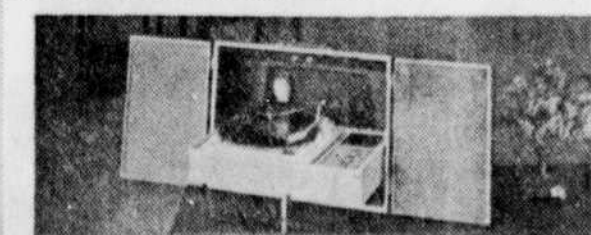
Prix suggéré: **\$119.95**



Y547-1 • LE OPERETTA

Changeur de disques basculant spécial à 4 vitesses "Custom-Matic". Deux haut-parleurs ovales de 7", un dans chaque unité sonore. Corde de 10". Réglage séparé de volume et de tonalité. De couleur charbon et gris clair ou beige et blanc.

Prix suggéré: **\$129.95**



X552 • LE COLLEGIATE

Changeur de disques basculant spécial à 4 vitesses "Custom-Matic". Chaque unité sonore contient un haut-parleur de 6 1/2". Corde de 10". Réglage séparé du volume, de l'équilibre et de la tonalité. Gris clair ou brun olive.

Prix suggéré: **\$159.95**



Y550-1 • LE GRADUATE

Changeur de disques basculant spécial à 4 vitesses "Custom-Matic". Deux haut-parleurs ovales de 7", un dans chaque unité sonore. Corde de 10". Réglage séparé de volume, balance, et tonalité. De couleur similinoyer.

Prix suggéré: **\$144.95**